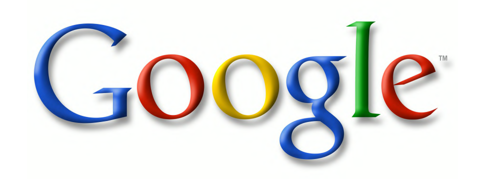
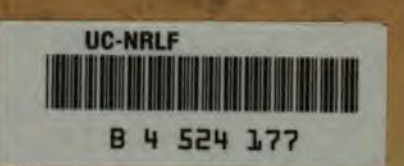




LES SUFFIXES TOPONYMIQUES

DANS

LES LANGUES FRANÇAISE ET PROVENÇALE

PREMIÈRE PARTIE:

DÉVELOPPEMENT DES SUFFIXES LATINS

-anus, -inus, -ensis

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PAR

ISAK COLLIJN

UPSAL 1902
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL




EXCHANGE
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS
883e
C699


Digitized by Google

LES SUFFIXES TOPONYMIQUES

DANS

LES LANGUES FRANÇAISE ET PROVENÇALE

PREMIÈRE PARTIE:

DÉVELOPPEMENT DES SUFFIXES LATINS

-anus, -inus, -ensis

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES d'UPSAL

ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

LE 29 MAI 1902, DÈS 4 HEURES DU SOIR

DANS LA SALLE N° VIII

PAR

ISAK COLLIJN

LICENCIÉ ÈS LETTRES DE L'UNIVERSITÉ D'UPSAL

UPSAL 1902

IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

Exchange

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma profonde reconnaissance à mes chers maîtres de philologie romane, MM. P. A. Geijer, Carl Wahlund et H. O. Östberg, qui n'ont jamais cessé de me témoigner la plus grande bienveillance au cours de mes études.

Je saisis en même temps l'occasion de remercier sincèrement M. Lucien Maury, qui a bien voulu se charger de la revision de mon style.

Upsal, Mai 1902.

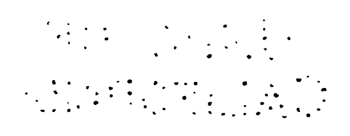
Isak Collijn.

Table des matières.

Avant-propos.

Le but de cet essai est de faire un exposé historique des suffixes toponymiques de la langue française, en étudiant le développement des suffixes latins correspondants. Nous avons jugé à propos d'y ajouter aussi quelques remarques sur les suffixes provençaux, vu le rapport intime qui existe, au point de vue géographique et linguistique, entre la France du Nord et la Provence, et qui, dans bien des cas, a exercé une influence des plus marquées sur les destinées des dérivés de noms de lieux.

Les matériaux que nous avons recueillis pour notre étude, ont dû être réduits de beaucoup pour ne pas devenir trop encombrants. Ainsi nous nous sommes borné à ne citer que des dérivés de noms de lieux français et provençaux, exception faite pour quelques cas particuliers. Il va de soi qu'on ne saurait aspirer à dresser une liste complète d'exemples de ce genre, vu le nombre infini de dérivés appartenant à cette catégorie. Toute ville, tout village, tout hameau même, si insignifiant soit-il, se sert d'une expression particulière pour désigner ses habitants. Dans beaucoup de cas, ce n'est là qu'un terme purement local, qui ailleurs ne serait même pas compris, et qui est formé de différentes manières. Aux habitants des



localités plus ou moins insignifiantes, c'est l'étymologie populaire ou l'esprit goguenard des paysans qui souvent donnent le nom. On comprendra d'ailleurs aisément, combien il est difficile de recueillir des formes qui n'ont pas pénétré dans la langue écrite. Dans d'autres cas, au contraire, on est certain d'avoir affaire à un dérivé qui s'est développé régulièrement. C'est surtout de dérivés de ce genre que nous nous sommes servi pour démontrer le développement historique des suffixes toponymiques.

Il arrive souvent que le même nom de lieu est dérivé avec différents suffixes. Parmi ces dérivés, quelques-uns sont moins usités que les autres ou ont tout à fait disparu de la langue moderne. Seulement, nous n'avons pas cru nécessaire de compter avec cette circonstance, vu la facilité qu'a la langue de créer tous les jours de nouveaux dérivés, au fur et à mesure que se fait sentir le besoin de trouver une désignation nouvelle, et comme la plupart de ces suffixes sont vivants, leur faculté de création est illimitée.

Quant aux relevés latins des dérivés toponymiques, ils présentent de grandes difficultés, d'autant plus que les formes des anciens documents et des chartes du moyen âge ne sont qu'approximatives. Elles ne sont, pour la plupart, que des traductions de mots français, et loin de pouvoir nous servir de point de départ à nos dérivés, elles ne sont que des graphies savantes.

Nous avons consulté, pour nos matériaux, les ouvrages suivants:

Almanach Hachette. Paris 1899, p. 284 : Noms curieux des habitants de certaines villes de France.

Annuaire de la presse française et du monde politique, dir. par H. Avenel. Paris 1901.

Les dictionnaires topographiques des départements de la France.

Joanne, P., *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies.* Paris 1890 et ss.

Longnon, A., *Atlas historique de la France. Texte explicatif.* Paris 1884.

Mistral, F., *Lou tresor dóu felibrige ou Dictionnaire provençal-français* I — II. Aix-en-Prov.

Plattner, Ph., *Personal- und Gentilderivate im Neufranzösischen.* (Z. f. fr. Spr. u. Litt., T. XI, pp. 105 — 166.)

L'article de M. Plattner est le seul qui, autant que nous sachions, ait traité ce sujet avant nous. Cet auteur s'est principalement servi des *Dictionnaires* de *Littré,* de *Sachs-Villatte,* du *Complément* du *Dictionnaire* de *l'Académie Française* et du *Courrier de Vaugelas,* ouvrages dans lesquels nous aussi avons été chercher en partie nos matériaux.

Reclus, Elisée, *Nouvelle Géographie universelle.* T. II, *La France.* Paris 1881.

Recueil des historiens des Gaules et de la France.

Rolland de Denus, A., *Les anciennes provinces de la France.* Paris 1885.

Vivien de St.-Martin, *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle.* Paris 1879 — 1899.

Introduction.

---

§ 1. Aperçu des suffixes toponymiques en latin.

De tous les suffixes latins qui servaient à dériver des noms géographiques, ce sont les trois suivants qu'on rencontre le plus souvent, et qui, dans les langues romanes, ont le plus contribué au fonds de cette classe de suffixes, à savoir *-anus, -inus* et *-ensis*. La première partie du présent essai portera donc sur le traitement de ces trois suffixes. Quant à leur fréquence et à leur emploi en latin, on trouvera, sur chacun d'entre eux, un court résumé sous les groupes respectifs.

A part ces suffixes, il n'y a, à proprement parler, que le suffixe latin *-as, -atis* dans p. ex. *Arpinas, Ferentinas, Sarsinas* qui, par voie de formation populaire, se soit maintenu en français et en provençal où il revêt la forme d'ailleurs rare *-at.*

D'autres suffixes toponymiques latins qui n'ont pas persisté, sont p. ex. *-ius, -œus: Aegyptius, Larissœus; -enus: Damascenus; -icus,* qui servait à former des noms de peuples: *Africus, Gallicus, Hispanicus,* etc., existe en français sous la forme savante *-ique.*

Dans le bas latin, *-ensis* est sans comparaison le suffixe toponymique le plus usité. Cependant nous

trouvons encore d'autres suffixes latins tels que *-arius*, *-o (-onis)*, ainsi que certains suffixes plutôt diminutifs, de l'emploi desquels on peut juger surtout par les relevés français ou provençaux correspondants. Il y a aussi un suffixe *-iscus*, né du rapprochement du suffixe diminutif latin *-iscus* et du suffixe germanique *-isc*, et qui sert à la derivation de noms de peuples.

§ 2. Aperçu des suffixes toponymiques français et provençaux.

On pourrait classer ces suffixes suivant leur origine en trois groupes.

1°. Ceux qui remontent à des suffixes latins dont la fonction essentielle était de dériver des noms de lieux. A ce groupe appartiennent d'abord les différentes variations des suffixes *-anus*, *-inus*, *-ensis*, à savoir en français *-ain*, *-(é)en*, *-ien*, *-in*, *-ois*, *-ais*, *-is*, en provençal *-an*, *-ian*, *-in*, *-és;* à leur suite on peut ranger le suffixe *-at* < *-as*, *-atis*.

2°. Ceux qui remontent à des suffixes latins dont la fonction essentielle n'était pas toponymique, mais diminutive, péjorative ou instrumentale. De tels suffixes sont *-eau*, prov. *-eù* < *-ellus;* *-ot* < *-ottus;* *-ol*, prov. *-où* < *-olus;* *-on* < *-o*, *-onis;* *-ier*, prov. *-ié*, etc. < *-arius*.

3°. Ceux qui remontent à des suffixes germaniques ou qui en sont influencés. Dans ce groupe rentrent les deux suffixes *-ard* et *-aud*, et le suffixe proprement provençal *-en(c)*, *-enco*, de même que *-eis*, *-esche* de l'ancien français, et que le suffixe germanique *-isc* a contribué à former.

Quant aux suffixes purement savants, nous les avons laissés complètement de côté.

§ 3. Signification des suffixes toponymiques.

Dans le latin classique ces suffixes indiquaient originairement, comme le font en général tous les suffixes, un certain rapport entre le dérivé et le primitif. Ils prirent plus tard un sens plus net d'*appartenance*, d'*origine*, ou de *site*, et il va sans dire que ces suffixes, par suite de leurs fonctions, s'ajoutaient à des noms géographiques et surtout à des noms de pays et de villes, en indiquant quelque chose comme y appartenant ou comme en étant originaire, etc. Par conséquent ils servaient aussi à former des noms d'habitants, dans lesquels, d'adjectifs qu'ils étaient originairement, ils passèrent à des substantifs.

Dans le bas latin ils prennent encore une signification: c'est que le dérivé, dans certains cas, accuse une tendance à désigner aussi le pays. Ces dérivés pouvaient déterminer certains substantifs tels que *ager, pagus, terminus, territorium, comitatus, vicaria,* etc. Ces mots, restant sous-entendus, amenaient la substantification de l'adjectif en prenant la signification du pays, ce qui ressort des inscriptions et des relevés dans les anciennes chartes[1]. Un phénomène de même nature s'est produit pour les anciens noms de monnaies, désignés très souvent en ancien français et en provençal par des dérivés toponymiques.

Cette signification de pays doit remonter elle aussi au latin classique, où nous trouvons souvent un nom de peuple pour désigner le pays, p. ex.

Secundum eam pugnam Hannibal *in Ligures,* Sempronius Lucam concessit. Venienti *in Ligures* Hannibali per insidias[2]...
Inde *per Ligures* Apenninum transit.

[1] p. ex. NASIO VICU IN BARRENSE (inscrip. sur un trien mérovingien, cit. d'après M. LONGNON, Texte de l'Atl. hist., p. 117, note 4.)
[2] LIV. XXI, 59, 9—10.

D'autre part, certains dérivés de suffixes toponymiques désignent au neutre du pluriel le pays, p. ex. *Damascena, Romana,* pays autour de *Damascus, Roma* (voir § 5).

En français et en provençal, cette tendance est un fait accompli. Les différentes variations des suffixes *-anus, -inus,* et surtout de *-ensis,* peuvent dans ces langues être employées pour désigner le pays. (pp. 16, 27, 31, 32, 50, 93, 94). Dans la langue moderne cette fonction est abolie, étant donné que des dérivés nouveaux ne se forment plus dans ce sens.

§ 4. **Dérivation irrégulière.**

Quoique notre thèse soit exclusivement restreinte au développement des suffixes, il nous a pourtant paru nécessaire d'ajouter quelques remarques, qui ne prétendent d'ailleurs nullement à épuiser le sujet, sur quelques cas de dérivation irrégulière, causée le plus souvent par une influence savante. Ainsi, parmi ces dérivés, s'en trouve-t-il assez souvent qui remontent directement aux formes latines des noms de lieux (§§ 10, 18, 25, 35.) Dans ceux-ci il n'y a de populaire que le suffixe, et il est évident que de telles formes doivent leur provenance exclusivement à l'influence savante. Il y a aussi des dérivés qui, au premier coup d'œil, sembleraient formés par un suffixe secondaire, mais qui doivent l'allongement du suffixe à l'influence persistante des formes latines respectives. Il est souvent très difficile de fixer les limites de ces deux groupes. Dans d'autres cas, au contraire, la dérivation s'est faite à l'aide de suffixes secondaires. Par *suffixe secondaire* nous entendons un suffixe simple, allongé au moyen d'un ou de plusieurs éléments radicaux,

provenant de méprises sur le suffixe. Ces méprises sont le plus souvent dues à l'analogie provoquée par l'amuïssement, dans les primitifs, des derniers élements du radical, et surtout de la consonne finale, lesquels ont fini par être regardés comme une partie du suffixe même. Dans bien des cas, ces suffixes secondaires, devenus vivants à leur tour, ont joué un rôle important, ainsi p. ex. dans le suffixe *-ien,* et ont contribué à enrichir considérablement le vocabulaire de la langue française. Cependant, pour être à même d'épuiser cette partie de l'histoire des suffixes toponymiques, il eût fallu des matériaux plus étendus que ceux dont nous disposons. Aussi nous avons dû nous borner à ne citer que quelques cas spéciaux, qui présentaient un certain intérêt (§§ 12, 19, 26, 36).

Nous avons employé quelquefois l'expression *dérivation secondaire* en parlant des suffixes toponymiques. Nous entendons par là qu'un dérivé toponymique peut, par suite de changements de signification ou d'autres circonstances, être dérivé encore une fois à l'aide d'un autre suffixe de même classe. C'était surtout le cas toutes les fois qu'on ressentait le besoin de désigner différemment le pays et l'habitant (pp. 29, 37 et suiv., 51, 52).

I. -anus.

§ 5. Le suffixe *-anus* dans le latin.

M. Schnorr v. Carolsfeld a fait un exposé de ce suffixe dans le A. L. L.[1] Il provient de l'addition du suffixe *-no* à des radicaux en *-a* de la première déclinaison latine. M. v. Carolsfeld donne dans son article, p. 178, quelques exemples de ces radicaux en *-a* et de leurs dérivés: *Abellanus, Acerranus, Acharnanus, Aefulanus, Africanus, Albanus,* etc. Plus tard, *-anus* s'ajoute aussi à d'autres radicaux. P. 181, M. v. Carolsfeld cite des dérivés de noms de villes et de pays en *-us, -i, -um: Antianus, Argiletanus, Arpanus, Asculanus, Beneventanus,* etc. Le suffixe *-anus* était souvent employé pour dériver des gentilices romains en *-ius*, comme *Afranius — Afranianus*, *Honorius — Honorianus.* La méconnaissance du radical fait naître un suffixe secondaire en *-ianus*, qui est particulièrement fréquent dans les noms de personnes, p. ex. *Catullus—Catullianus, Lucullus—Lucullianus*[2]. Pour *-ianus* il est à remarquer que, dans le latin classique, il ne sert jamais à la dérivation des noms de lieux.

[1] T. I, pp. 177—194: **Das lateinische Suffix** *-anus.*
[2] Cooper, *Word formation*, pp. 146—147.

Le suffixe *-anus* a donné naissance à d'autres suffixes encore. Ainsi, de l'enchaînement du suffixe grec ἰτης avec *-anus* résulte *-itanus*, employé très souvent comme suffixe toponymique, p. ex. *Abaritanus*, *Abderitanus, Neapolitanus, Pentapolitanus,* etc.

De *-icus* + *-anus* ou *-ianus* proviennent les suffixes *-icanus* et *-icianus: Punicanus, Asiaticianus, Illyricianus, Italicianus*[1].

Castrensianus montre un suffixe composé très rare *-ensis* + *-anus*. Les variations romanes laissent pourtant supposer que ce suffixe était d'un usage plus fréquent dans le bas latin.

M. Cooper cite aussi *Daciscanus,* où nous avons affaire à un suffixe *-iscus* + *-anus*.

Nous avons déjà parlé au § 3 de la signification de ce suffixe. Il faut mentionner encore ici, pour le suffixe *-anus*, les particularités suivantes. Dans l'exemple:

Fusis Auruncis, victor tot intra paucos dies bellis *Romanus* promissa consulis fidemque senatus expectabat[2],

Romanus est employé dans un sens collectif pour désigner les Romains.

Relevons en outre le neutre *-ana, -anorum* au pluriel dans *Romana*, *Romanorum* qui signifie la contrée autour de Rome, p. ex.

Danubius Sarmatica ac *Romana* disterminet[3].

Avec *-anus* sont formés encore quelques derivés de noms de fleuves comme *transpadanus*, *transrhenanus*.

[1] Cooper, *Word formation,* p. 145.
[2] Liv. II, 27.
[3] Sen., *nat. qu. prol.* § 8.

§ 6. *-anus* donne régulièrement en français *-ain*, en provençal *-an*. Le *-an* du français est de formation savante de même que *-itain* < *-itanus*. Précédé d'une palatale, *-anus* doit donner en français *-ien*, en provençal *-ian*, sur la provenance duquel voir au § 0. *-en*, qui n'est qu'une graphie pour *-ain*, a donné naissance à un suffixe secondaire *-éen*.

Nous résumerons ces suffixes en quatre parties: 1° *-ain*, 2° *-an*, 3° *-ien*, 4° *-ian*.

---

1. -ain.

§ 7. Les dérivés de noms de lieux formés à l'aide du suffixe *-ain* ne sont pas si nombreux qu'on aurait lieu de supposer, quand on considère l'emploi fréquent de *-anus* en latin dans les mots en *-a*. Il n'y a donc qu'un nombre très réduit de dérivés populaires dont nous avons été à même de relever les formes latines correspondantes, et dont nous pouvons nous servir pour point de départ quand il s'agit de faire l'exposé du suffixe *-ain*. Ainsi nous ne pouvons citer que

aostain < *Augustanus*[1] — *Augusta*
toulousain < *Tolosanus* — *Tolosa*.

Romain < *Romanus*, qu'on rencontre dans les plus anciens textes, rentre dans cette catégorie.

Cependant, la grande quantité de noms latins géographiques en *-a* sur le territoire gaulois fait supposer qu'à une certaine époque les dérivés en *-anus* n'étaient pas rares, ce qui ressort de formes telles que *Remana urbs*, du VIIe siècle[2], de *Remis*. La raison pour laquelle ces formes ne se sont pas maintenues en français, est peut-être due au rôle peu im-

[1] LONGNON, *Texte de l'Atlas hist.*, p. 138: *Augustanus pagus*.
[2] *Dict. top. du dép. de la Marne*.

portant qu'ont joué les lieux en question dans le système administratif de la Gaule. Mais il y a encore une raison plus directe. En provençal *-anus* a subsisté sous la forme *-an*, dont les dérivés semblent être plus nombreux que les dérivés français en *-ain*. Cela tient probablement à ce que l'*a* final s'est conservé plus longtemps en provençal, tandis qu'en français l'*a* s'affaiblit de bonne heure en *e*.

Voici les dérivés que nous avons recueillis en *-ain*:

aigues-mortain — Aigues-Mortes (Gard).
anduzain — Anduze (Gard).
bellifontain — Fontainebleau (Seine-et-Marne).
bocain — Le Bocage (Calvados, Orne, Manche).
carmausain — Carmaux (Tarn).
chambrolain — Chambéry (Savoie).
chartrain — Chartres (Eure-et-Loir).
domfrontain — Domfront (Orne).
lesparrain — Lesparre (Gironde).
loirain — Loiret (Dép.).
mazamétain — Mazamet (Tarn).
montfortain — Montfort (Ille-et-Vilaine).
montpelliérain — Montpellier (Hérault).
murétain — Muret (Haute-Garonne).
rochelain — Roche-Bernard (Morbihan).
royerain — Royère (Creuse).
saint-affricain — Saint-Affrique (Aveyron).
valéricain — Saint-Valéry-s.-Somme (Somme).

Quelques-uns de ces noms sont formés d'une manière plus ou moins irrégulière, même savante, comme *bellifontain*, *chambrolain*, etc. *Anduzain* remonte à une forme latine *Andusianus*[1]. Il est plus

[1] *Dict. top. du dép. du Gard: Castrum Andusianum,* en 1060.

que probable que dans ce mot on a substitué *-ianus* à *-anus*, de même que le suffixe *-ensis* a souvent remplacé *-iensis*[1]. Quant à la signification de ces dérivés, ils désignent tous, en dehors de leur fonction d'adjectifs, des noms d'habitants. Je n'en ai trouvé que deux qui sont aussi employés pour désigner le pays: le *Toulousain* et le *Chartrain*.

On rencontre de bonne heure dans les anciens textes français des dérivés comme *africain, albain, armoricain, corsicain, syracusain, thébain*, au radical purement savant desquels est venu s'ajouter le suffixe populaire *-ain*. Il est à remarquer que les dérivés de noms de lieux espagnols et italiens, qui en général prennent le suffixe *-an*, présentent parfois des formes en *-ain: acerrain, castellain, frioulain, mexicain, saragosain.*

§ 8. Noms de rivières en *-ain*.

Il existe en français un grand nombre de noms de rivières et de ruisseaux en *-ain*, *-ein*, *-in*, *-ien*, etc. M. A. Thomas[2] a évalué leur nombre à environ quatre-vingts, mais tout porte à croire qu'ils sont de beaucoup plus nombreux. Le premier qui se soit occupé de ces noms est M. Quicherat[3], qui les regarde comme des dérivés en *-inus*, opinion que M. P.-E. Lindström[4] a réfutée en montrant que les formes en *-ain* sont antérieures à celles en *-in*, suffixe qui, dans la plupart

[1] Cf. p. 63.
[2] Les noms de rivières et la déclinaison féminine d'origine germanique. *Rom.* XXII pp. 489—503.
[3] De la formation franç. des anc. noms de lieux, p. 82.
[4] Anmärkn. till de obeton. vokalernas bortfall i några nordfr. ortnamn, pp. 13—14.

des cas analogues, n'est qu'une substitution orthographique pour *-ain*[1]. Mais, quant à la provenance de *-ain*, M. LINDSTRÖM ne se prononce point, il nous laisse le choix entre *-ain* < *-anus* et *-ain*, suffixe casuel.

M. THOMAS, traitant, dans l'article que nous venons de citer, ces noms, qui, selon lui, ne sont que des restes de l'ancienne déclinaison française, les compare donc avec les mots *antain*, *nonnain*, *putain* et les range parmi les substantifs, dans la même catégorie que les noms propres féminins du type *Berthain*, *Evain* qui postulent les formes latines *Bertha*, *-anis* etc., par analogie avec la déclinaison masculine *Hugo*, *-onis*. M. GASTON PARIS[2] a approuvé la théorie émise dans cet article par M. THOMAS, qui «a relevé, comme dit M. PARIS, un grand nombre de noms de petites rivières en *-ain* ou *-ien* qui remontent évidemment à des accusatifs comme ceux que nous étudions»[3]. En outre, on doit à M. THOMAS d'avoir «établi l'existence de la déclinaison en *-an*, quoiqu'à l'état sporadique, dans des textes anciens appartenant à la région occidentale du midi de la France»[4]. Mais quant à l'origine de cette déclinaison M. PARIS est d'un autre avis: il prétend que ce phénomène existait déjà dans le latin vulgaire indépendamment de l'influence germanique. La suite de l'intéressant article de M. PARIS n'a pas encore paru dans la *Romania*. Du reste, cette question n'entre pas proprement dans le cadre que nous nous sommes tracé pour cette étude: nous tâcherons seulement de montrer que l'opinion de M. THOMAS n'est guère soutenable, et que les désinences *-ain*, *-in*, etc. dans certains noms de rivières, loin de présenter des restes de cette déclinaison tant discutée, sont, dans la plupart des cas, tout simplement des variations du suffixe latin *-anus*.

[1] § 9.
[2] Les accusatifs en *-ain*. *Rom.* XXIII, pp. 321—348.
[3] Ouvr. cit., p. 345.
[4] Ibid., p. 346.

A la théorie de M. Thomas nous objectons: tous les noms que cite M. Thomas, comme p. ex. *Aubetain, Cousin, Ornain, Serain, Thérain*, etc. sont sans exception masculins. M. Thomas prétend qu'originairement ils étaient féminins et qu'il faut attribuer leur genre masculin actuel à l'analogie avec la terminaison masculine très fréquente *-ain*.

Ensuite, à l'ancienne déclinaison en *-ain* n'appartiennent que des noms propres de femmes et quelques noms communs féminins[1]. Pour admettre ici les noms de rivières il fallait supposer, comme le fait d'ailleurs M. Thomas dans la fin de son article, qu'ils fussent des noms personnifiés, ce qui nous paraît peu probable, vu l'insignifiance de la plupart de ces cours d'eau. Ainsi la substitution de *Saint-Barbant* à *Sainte Barbe*, qu'il cite à l'appui de son opinion[2], n'explique pas suffisamment ce changement de genre, puisque nous sommes ici en présence d'un nom propre. Quant aux formes *Divane, Tarane*, etc., elles présentent des génitifs, quoique formés d'une tout autre manière que ne le ferait supposer la déclinaison féminine en *-ain*. Selon cette déclinaison l'on s'attendrait à un génitif en *-anis* et non en *-anæ*. En latin classique, les noms de fleuves étaient parfois formés de cette façon p. ex. *flumen Asturæ*[3]. C'est encore ainsi que sont formés, en bas latin, *fluviolus Divæ*, 977, *fluvius Divane*, 916, *super alveum Divanæ* (et non pas *Divane*, comme le cite à tort M. Thomas) 994[4], *ripa Tarane*[5], *Petra Mucrane*[6], etc. Quant à l'origine de ces formes, il est presque impossible de l'expliquer autrement que par conjecture. Est-ce qu'un suffixe celtique en *-na* serait venu s'ajouter aux mots simples *Diva, Thara, Mucra* comme cela a été le cas pour

[1] G. Paris, Les accusatifs en *-ain*. *Rom.* XXIII p. 323 et ss.
[2] Thomas, ouvr. cit., p. 492.
[3] Liv. VIII, 13,5.
[4] *Dict. top. du dép. de la Vienne.*
[5] Thomas, ibid., p. 495.
[6] Thomas, ibid., p. 491.

le suffixe *-ra* dans p. ex. *Isa—Isara, Osca—Oscara,* et ce suffixe a-t-il été, par la suite, latinisé en subissant l'influence de *-anus*?

Il convient de dire ici quelques mots de la formation des noms de fleuves, question d'ailleurs assez compliquée. Il faut d'abord faire exception pour les cours d'eau plus importants dont les noms remontent à une époque assez reculée, et auxquels beaucoup de lieux doivent leur nom[1]. Par contre, les rivières, affluents ou ruisseaux, c'est-à-dire les cours d'eau de moindre importance, sont sans doute le plus souvent dérivés de noms de lieux. Qu'une colonie vienne à se fonder, elle prendra fréquemment le nom de la peuplade ou de la tribu. Le cours d'eau qui arrose cette colonie est d'abord appellé tout simplement *alveus, fluvius* ou quelque chose d'approchant, plus tard, on y ajoute le dérivé du nom de la colonie à l'aide d'un suffixe toponymique p. ex. *lacus Mursianus*[2]. En français, ce substantif alveus, fluvius, etc., a disparu, ce qui a amené la substantification du dérivé. Nous sommes donc en présence d'un cas analogue à celui dont nous avons parlé au § 3. La forme *Senana*, datant de 1263, et que M. Thomas[3] regarde comme une traduction du mot *Serain* ou *Senain*, n'est probablement qu'un dérivé de ce genre, en *-anus*, attributif d'un substantif (sous-entendu) comme *ripa*, etc. D'autres formes sont *Sedena*, de 867, et *Seduna*, de 1164, dans lesquelles on pourrait voir des traces du même suffixe celtique *-na*, dont nous venons de parler. M. Thomas a cru avoir démontré, par cette forme, comment s'est passé l'échange de genre des noms de rivières en *-ain*. L'explication que nous en avons donnée nous paraît pourtant plus simple. Ainsi nous ne voyons donc pas de raison pour chercher dans ces noms de rivières en *-ain* des

[1] d'Arbois de Jubainville, Recherches sur l'orig. de la propriété fonc., p. 151.

[2] Mommsen, *Jordanis Romana et Getica*, p. 63,1.

[3] Ouvr. cit., p. 491.

traces d'une ancienne déclinaison, d'autant plus que, à côté de ces formes, nous en avons d'autres dérivées au moyen des suffixes qui en général servent à former des dérivés toponymiques. *Le Serbonnais*[1], affl. du *Serein* (Yonne) remonte à *Silbonensis—Silbona*[2], *la Ternoise*, affl. de la *Canche* (Pas-de-Calais) à *Taruannensis*[3], *le Fuissin*, affl. du *Rhône*, provient de *Fuscinus rivulus*[4], *l'Agly* (Aude, Pyr.-Or.) de *Aquilinus fluvius*[5], etc., de même que dans *le Brandeau*, *le Falleron*, *le Ligneron* (Vendée), etc., nous rencontrons d'autres suffixes de ce genre. *La Couze*[6], terme hydrographique pour désigner un petit cours d'eau de montagne, donne naissance aux dérivés suivants: *Couzeau*, *Couzon*, *Couzeron*, *Cozanne*, *Cousin*.

M. Thomas a cité entre autres *le Nohain*, affluent de la *Loire* (Nièvre). Dans le même département se trouve le nom de *Noa*, forme relevée dans un document de 1285[7]. Il se pourrait que ce fût là la forme primaire de *Nohain*. M. Thomas[8] dit lui-même, que «plusieurs (noms de rivières) se révèlent à priori comme d'anciens cas régimes en *-ain* par le simple rapprochement avec des localités éponymes ou avec des rivières homonymes». Mais, si ces localités sont «éponymes», ce sont donc elles qui ont donné le nom aux rivières respectives. Et les exemples que cite M. Thomas ne font que confirmer cette opinion, savoir:

le Breuchin—Breuches (Haute-Saône).
le Cusancin, *Cuisancin*—Cusance, Cuisance (Doubs).
le Jarnossin—Jarnosse (Loire).

[1] *Carte vicinale de la France* 1900. Feuille XX —19, *Avallon*.
[2] *Dict. top. du dép. de l'Yonne*.
[3] Longnon, Atlas hist. de la France, p. 128.
[4] Chevalier, U., Cartulaire de l'abbaye de St.-André-le-Bas, p. 267.
[5] Joanne, T. I, p. 11.
[6] Joanne, T. II, p. 1144.
[7] *Dict. top. du dép. de la Nièvre*.
[8] Ouvr. cit., p. 495.

le Mesvrin—Mesvres (Saône-et-Loire).
le Sagonin—Sagonne (Cher), etc.

Donc, selon nous, il faut voir dans ces noms de rivières des dérivés au moyen du suffixe *-ain* et quelquefois aussi de *-in*. Il se pourrait que le peu de fréquence du suffixe *-ain* dans les noms d'habitants pût être expliqué par le rôle qu'il jouait dans des noms de ce genre.

§ 9. Remplacement du suffixe *-ain* par *-in*.

En étudiant les noms de rivières en *-ain*, nous avons déjà vu que ce suffixe s'écrivait tantôt *-ain, -ein,* tantôt *-in, -ing*, etc. Sur ce point l'orthographe varie beaucoup. C'est ainsi que p. ex. *Mediolanas* a donné *Moliens* (Oise), *Moislains* (Somme) et *Meulin* (Saône-et-Loire). M. P.-E. Lindström a montré, comme nous l'avons déjà remarqué, que les formes en *-ain* sont des formes primaires, et que celles en *-in* n'apparaissent que beaucoup plus tard. P. ex. le *Serain*, affl. de *l'Yonne*, s'écrit *Senain* en 1157, *Senayn* en 1277 et *Cenin* en 1485[1], le *Cousin* présente la forme *Cosain* en 1366 et *Cosin* en 1587[2].

La permutation des suffixes *-anus* et *-inus,* que nous constatons ici, est un phénomène assez fréquent en français. M. Meyer-Lübke dit dans sa Grammaire[3] que l'orthographe moderne remplace souvent *-ain* par *-in*. Ce fait est aussi mentionné par M. Cohn[4].

[1] Thomas, Ouvr. cit., p. 490.
[2] Thomas, ibid., p. 498.
[3] T. II, p. 532.
[4] Die Suffixwandl. im vulgärlat. u. im vorlitt. franz., p. 300.

Parmi les dérivés toponymiques du français moderne, nous en rencontrons souvent qui présentent des formes doubles en *-ain* et *-in*. La prononciation identique, au masculin, de ces deux suffixes donne naissance à des formes féminines en *-aine* ou en *-ine*, lesquelles, à leur tour, provoquent des masculins en *-ain* et en *-in*. La diversité des formes féminines montre clairement que la langue a cru avoir affaire à deux suffixes différents. Il est souvent difficile de démêler lequel des deux suffixes est le primaire. Cependant il est des cas où il faut, pour des raisons particulières, admettre *-inus*.

Exemples:

bayeusin, -ine
bayeusain, -aine Bayeux (Calvados).

Bayeusin doit être la forme régulière, influencée par *Bajocassinus* > *le Bessin*.

belfortain, béfortain, -aine
béfortin, -ine Belfort (H. — Rhin).

médoquin, -ine
médocain, -aine Médoc (Gironde).

Le provençal a *medoquin, -o,* ce qui parle en faveur de *-inus.*

mussipontin, -ine
mussipontain, -aine Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Mos.).

Mussipontin est le plus correct, vu les formes latines *metapontinus, sipontinus,* etc. La forme provençale est aussi *mussipontin, -o.*

paimblotain, -aine
paimblotin, ine Paimbœuf (Loire-Infér.).

salétain
salétin Salé (Maroc).

Remarque.

Le dérivé *conflentin* présente des difficultés. Il désigne l'habitant du *Conflent* < *Confluentis* (Pyr.-Or.). M. Longnon a relevé *in valle Confluentana*, 878[1], et tout porte donc à croire qu'il s'agit ici d'un dérivé en *-anus*. Cependant la forme provençale est *counflentin*, ce qui est en faveur d'une forme latine en *-inus*, puisque dans le provençal *-an* et *-in* ne se confondaient pas comme *-ain* et *-in* en français, fait qui n'exclue pourtant pas la possibilité d'un échange de suffixes.

§ 10. **Suffixe savant *-itain*.**

Le suffixe latin *-itanus,* mentionné au § 5, a subsisté en français sous la forme savante *-itain* dans p. ex.

abdéritain — *emporitain* — *enconnitain* — *hiérosolymitain* — *napolitain* — *palermitain* — *salernitain,* etc.

Dans le domaine de la Gaule nous avons relevé les formes suivantes:

antipolitain < *Antipolitanus* — Antibes (Alpes-Marit.).
auscitain < **Auscitanus* — Auch < Auscii (Gers).
carolopolitain < **Carolopolitanus* — Charleville (Ardennes).
gabalitain < *Gabalitanus*[2] — Gabales (Lozère).
gratianopolitain < *Gratianopolitanus* — Grenoble (Isère).

Ces dérivés ont influencé plus ou moins les noms d'habitants que voici:

[1] Texte de l'Atl. hist., p. 155, note 5.

[2] var. *Gabaldanus*, *Gavaldanus*, formés sur la ville *Gabales* qui, à son tour, a pris le nom du peuple *Gabali*. La forme prov. est *Gévaudan*. (Longnon, Texte de l'Atl. hist., p. 146.)

rambolitain — Rambouillet (Seine-et-Oise) < Rumbelittum.
samaritain — Ste-Marie (Pyr.-Or.)[1].
saint-bonnitain — St.-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).
sospellitain — Sospel (Alpes-Marit.).

§ 11. *-en, -enne.*

On verra au § 14 que, dans certains dérivés de noms de lieux en *-i*, *-y*, cet *i* pouvait amener *-ien*. On pourrait aussi regarder ces noms comme dérivés exclusivement à l'aide de *-ain*, représenté par la graphie *-en*. Les noms de lieux terminés par une diphtongue dont le dernier élement est un *jod*, se dérivent à l'aide de *-en*, p. ex.

bernayen — Bernay (Eure).
bisquayen — la Bisquaye.
rocroyen — Rocroi (Ardennes).
troyen — Troyes (Aube).

Quand la diphtongue est *-ay*, *-ey*, etc., on y substitue le plus souvent un *é*:

alréen[2] — Auray (Morbihan).
annonéen — Annonay (Ardèche).
appaméen — Pamiers (Ariège).
jusséen — Jussey (Haute-Saône).
recéen — Recey-s.-Ource (Côte-d'Or).
saint-péréen — St.-Péray (Ardèche).

-en s'attache aussi à des noms de lieux qui se terminent par un *e* tonique.

[1] Cette forme s'explique facilement par l'étymologie populaire.
[2] var. *alrien*.

P. ex.

condéen Condé-sur-l'Escaut (Nord).
Condé-sur-Noireau (Calvados).

[*criméen* — la Crimée.]
ligugéen — Ligugé (Vienne).
pyrénéen — les Pyrénées.
quimperléen — Quimperlé (Finistère).
segréen — Segré (Maine-et-Loire).
silléen — Sillé-le-Guillaume (Sarthe).
saint-mandéen — St.-Mandé (Seine).
vendéen — la Vendée (Loire-Inf.).
vitréen — Vitré (Ille-et-Vilaine).

§ 12. **Suffixe secondaire *-éen, -éenne.***

Il y a aussi des noms de lieux qui se terminent soit par un *e* atone, soit par une autre voyelle, soit enfin par une consonne, et qui ont des dérivés en *-éen*. Il s'agit ici d'un suffixe secondaire, qui dans beaucoup de cas correspond au suffixe latin *-eus, -œus*, comme le prouvent p. ex. *europœus* et *européen*. *Européen* paraît être formé sur un radical **européé*, dépendant de *europœus*. Regardé comme dérivé d'*Europe*, il va de soi que, dans ce dérivé, on croit avoir affaire à un suffixe secondaire *-éen* qui a servi à dériver p. ex.

guadeloupéen — Guadeloupe (Petites Antilles).
loupéen — la Loupe (Eure-et-Loir).
pradéen — Prades (Pyr.-Or.).
tarbéen — Tarbes (Hautes-Pyr.).

mascaréen — Mascara (Orange).
nantuéen — Nantua (Ain).
nouméen[1] — Nouméa (Nouv.-Caléd.)

[1] Cf. PLATTNER, ouvr. cit., pp. 130 et 132: *gerréen—Gerra, hybléen—Hybla.*

fontainebléen — Fontainebleau (Seine-et-Marne).
scéen — Sceaux (Seine).

axéen — Ax-les-Thermes (Ariège).
ayéen — Ay (Marne).
vauréen — Lavaur (Tarn).

On rencontre quelquefois des noms de lieux en *-iacus*, dérivés à l'aide d'un suffixe *-éien*, qui alterne avec *-éen* et *-ien*. Nous citons ici ces dérivés, quoiqu'ils n'y appartiennent proprement pas.

annéceien[1] — Annecy (Haute-Savoie) < Anersiacus.
nancéien[2] — Nancy (Meurthe-et-Moselle) < Nanciacus, Nanceiacus.
wasseyen, *wasseien* — Vassy (Haute-Marne) < Vassiacus[3].

De formation savante sont:

celléen — Sceaux (Seine).
fuxéen[4] — Foix (Ariège) < Fuxum.

---

[1] var. *annécien*.
[2] var. *nancéen*.
[3] Cf. *sacéien* — Sassey (Eure) < *Saciacus*.
[4] var. *fidéen*.

2. -an.

§ 13. *-anus* donne en provençal régulièrement *-an*. En général, les dérivés toponymiques provençaux présentent moins d'irrégularités que ceux du français. Aussi avons-nous pu relever un plus grand nombre de dérivés formés à l'aide de *-an* que de *-ain*. Nous avons déjà remarqué, au § 7, que la plus grande fréquence des dérivés en *-an* est probablement due au phénomène phonétique d'aprés lequel l'*a* final se conservait plus longtemps dans cette langue qu'en français.

Il est évident que plusieurs de ces dérivés provençaux en *-an* ont passé au français, en conservant toutefois leur suffixe provençal. Quand *-an* se trouve dans des dérivés toponymiques français, il dépend toujours de l'influence provençale ou savante.

Dans les quatre dérivés suivants, le suffixe *-an* désigne le pays en même temps que l'habitant.

Gabalitanus > *Givaudan, Gévaudan.*
Gratianopolitanus > *Grésivoudan, Graisivaudan.*
Laburdanus > *Lavedan.*
Tolosanus > *Toulousan, Toulza(n).*

Ces différentes significations ressortent des exemples suivants:

> Senhors, mot fo la ost meravilhosa e gran
> Del comte de Toloza e d'aicels de *Tolzan*[1].

[1] Chans. de la Croisade contre les Albigeois, v. 1948.

Al baichan de las astas es granda la tensos:
***Tolzan* cridan Tolosa! e Cumenge! l'Gascos**[1].

Voici des exemples de quelques noms d'habitants du provençal moderne:

astesan — Astis (Basses-Pyr.).
barbentan — la Barben < *Barbentum* (Bouches-du-Rhône).
bessan — la Besse, Besso (Var).
bressan — la Bresse, Bresso (Ain, Saône-et-Loire, Jura).
carolan — vallée de Carol (Pyr.-Or.).
fournesan — Fournès < *Fornesium* (Gard).
fugeiretan — Fugeret, Fugeiret (Basses-Alpes).
lausetan — le Lauset (Basses-Alpes).
levensan — Levens (Alpes-Mar., Basses-Alpes).
lucan — Luc (Var).
peirescan — Peiresc < *Petriscum* (Basses-Alpes).
peiro-verdan — Pierrevert, Pèiro-Verd (Basses-Alpes).
pertuisan — Pertuis (Vaucluse).
pugetan — le Puget (Var).
suquetan — le Suquet (quartier de Cannes).
tourretan — Tourette, Toureto (Var).
valabregan — Vallabrègue, Valabrego (Gard).
valaurian — Vallauris, Valaùri (Alpes-Mar.).
vóussan — Volx, Vòus (Basses-Alpes).

Le suffixe *-ano* de quelques dérivés italiens et espagnols persiste en français sous la forme *-an,* à côté de laquelle on trouve quelquefois *-ain.* (Voir p. 16.)

Exemples:

andourran — *capouan* — *catalan* — *castellan* (à côté de *castellain*) — *forlan* (à côté de *forlain*) — *guipuzcoan*

[1] **Chanson de la Croisade contre les Albigeois, v. 2105.**

— *padouan* — *sévillan* — *tangeran* ou *tangitan* — *tolédan* — *volterran*, etc.

-itan correspond en provençal au suffixe français *-itain*. Il est, comme celui-ci, de provenance savante, p. ex. *abderitan* — *napoulitan*, etc.

gavrian — Gavray (Manche).
groyan — Ile-de-Groix (Morbihan).
senan — Ile-de-Seins (Finistère).

Dans ces trois dérivés français, *-an* est peut-être dû à une influence celtique, ces lieux se trouvant situés sur le territoire breton.

D'autres dérivés français qui doivent leur suffixe à l'influence provençale ou savante, sont p. ex.

bourgesan — Bourg-St.-Andéol (Ardèche).
faucigneran — Faucigny (Savoie).
marquesan — la Marche (Aveyron).
monspessulan < *Monspessulanus* — Montpellier (Hérault).
valaisan — Valay (Haute-Saône).
valromaisan — pays de Valromey (Ain).

Par dérivation secondaire sont formés:

gastinaisan — le Gâtinais < *Vastinensis*.
roumoisan — le Roumois < *Rotomagensis*.

Ces dérivés ont peut-être aussi donné lieu au suffixe secondaire *-san*, que nous trouvons dans les dérivés: *bourgesan*, *marquesan*, *valaisan*, *valromaisan*, cités ci-dessus.

Remarque.

Pour les noms de rivières en *-an*, il en est de même que pour ceux en *-ain*, voir au § 8.

3 -ien.

§ 14. Origines du suffixe toponymique *-ien.*

Nous avons déjà remarqué, au § 5, que le suffixe *-ianus* ne servait jamais, en latin classique, à la dérivation de noms de lieux. Par contre, *-ianus* était d'un fréquent usage dans les noms de personnes, et c'est surtout dans le bas latin que l'on s'en servait en le substituant de bonne heure à *-anus*[1]. Le français a hérité de ce suffixe, qui a subsisté sous la forme *-ien*, très souvent employée dans les noms de personnes[2].

Mais, en dehors de cette fonction, *-ien* se rattache aussi à des noms de lieux pour former des adjectifs et des noms d'habitants, et grâce à la facilité avec laquelle ce suffixe pouvait s'adapter à presque tous les radicaux comme à presque toutes les consonnes, il devient graduellement un des suffixes toponymiques les plus usités de la langue française.

Le développement phonétique de *-ien* n'offre pas de difficultés, *-anus* devant régulièrement donner *-ien* après une palatale. Mais le nœud de la difficulté, c'est de

[1] Cooper, Word formation, p. 146.
[2] Plattner, ouvr. cit., p. 154.

trouver une explication satisfaisante de la signification qu'a prise ce suffixe en français. Il est évident que ceci tient principalement à ce que *-ien*, formant originairement des dérivés de noms de personnes, pouvait de là facilement en arriver à former des noms d'habitants. Selon nous, l'origine de ce suffixe doit aussi être cherchée dans le bas latin. Les dérivés de noms de lieux en *-i*, *-y*, etc., peuvent, il est vrai, être considérés comme formés par l'adjonction directe au radical de *-ain*, auquel l'orthographe moderne a substitué *-en*. Cependant il est plus probable que c'est la voyelle finale, laquelle était en même temps le premier élément de *-ien*, qui a attiré ce suffixe dans les dérivés de ce genre (voir p. 34). Nous discuterons plus loin cette question.

Passons maintenant à l'examen des quelques cas que nous avons réussi à relever concernant l'emploi de *-ianus* dans des noms de lieux bas-latins. Nous avons déjà, cité p. 12, les quelques dérivés de noms de peuples en *-icus* + *-ianus* qu'a énumérés M. Cooper. Il cite aussi le mot *Venitianus*, qui appartient au *sermo circensis*, mais qui est dans tous les cas un dérivé de *Venetia*[1]. Il va de soi que ce sont surtout des noms de lieux en *-ia*, *-ium*, etc., qui donnent naissance à des dérivés en *-ianus*.

Melcianus > *le Mussien*[2].

C'est le même nom qu'on retrouve dans les villes suivantes: *Acy-en-Multien* (Oise), *May-en-Multien* (Seine-et-Marne), etc. *Melcianus* alterne avec les formes *Meldi-*

[1] Word formation, p. 146.
[2] Longnon, Texte de l'Atl. hist., p. 112.

cus, Meldensis, Melciacus[1], dérivées de *Meldis* > Meaux (Seine-et-Marne). *Melcianus* est relevé dans des documents de 751 environ, de 802 et de 841[2]. Il est certain que nous avons affaire ici à une forme contractée *Melcianus* pour **Meldicianus*, dérivé de *Meldicus*. Cf. *Asiaticus — Asiaticianus.*

Portianus < le Porcien[3].

Le chef-lieu du comté de *Porcien* s'appelait *Château-Porcien* (Ardennes). Ce dérivé s'est aussi conservé dans *Novion-Porcien* et *Chaumout-Porcien* (Ardennes). Mentionnons, à côté de *Portianus, Portensis* et *Portuensis*, formés de *Portus*. Pour expliquer *Portianus*, il faut admettre une forme *Porticus*, avec le dérivé **Porticianus.*

Raincien[4].

Ce dérivé est probablement formé directement sur le nom de ville *Rains, Reims < Remis.* Nous le mentionnons ici à cause de la forme *Remtianus pagus*, relevée dans un document de 853[5]. *Remtianus* est une autre désignation pour *Remensis pagus*, qui a subsisté en français dans *le Rémois*. *Raincien* se rencontre souvent dans les anciens textes français, où il est tantôt substantif, tantôt adjectif, ainsi que le montrent les exemples suivants:

> Veut que ses pris et ses renons
> voist en *Raincïen* en Champaigne[6].

[1] Il y a même un dérivé *Melciacensis*, 943 (LONGNON, Texte de l'Atl. hist., p. 112, note 9.)

[2] LONGNON, Ibid., p. 112, note 8.

[3] LONGNON, Ibid., p. 119.

[4] LONGNON, Ibid., p. 119.

[5] *Dict. top. du dép. de la Marne.*

[6] Roman de la Rose, v. 4.

La chanson Renaut de Baujeu.
de *Rencien* le bon chevalier[1].

Desoz la toile *rentiene*
La toue char est blanche et plaine[2].

On parle aussi des deniers *renciens* ou *ranciens*[3].

montrougien.

Montrougien est dérivé de Montrouge (Seine). M. Longnon[4] a relevé *Ager Rubianus,* maintenant *Roubian,* dans la commune de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

venissien.

Venitianus, que nous venons de citer d'après M. Cooper, s'est maintenu en ancien français sous la forme *venissien,* qui, bien que savante, peut servir de point de départ au suffixe *-ien.*

Franchois et *Venissen* molt durement s'escrient[5].

Les marchans etrangers, comme Lombars, Ostrelins, *Vénissiens,* Génevois . . .[6].

L'orthographe moderne a substitué *vénitien* à *venissien.*

denisien, sulpicien.

Beaucoup de noms de lieux français sont des noms de saints. Ceux-ci, en leur qualité de noms de personnes, sont dérivés à l'aide de *-ianus.* Nous avons en français quelques noms d'habitants formés de cette manière:

[1] Roman de la Rose, v. 1449.
[2] Tristan, T. I. v. 3687.
[3] Du Cange, T. IV, p. 529.
[4] Texte de l'Atl. hist., p. 197.
[5] Aiol, v. 10860.
[6] Livre des trahisons, p. 214, ch. CLIX.

denisien — St.-Denis (Seine) < *S. Dionysius.*
sulpicien — St.-Sulpice (Creuse) < *S. Sulpicius.*

Il s'ensuit des exemples que nous venons de citer que le suffixe *-ien* dans les noms de lieux est principalement d'origine savante. Dans les quelques cas où *-ien* provient de *-anus* après une palatale, il a été de bonne heure regardé comme un suffixe indépendant à cause de l'analogie qu'offre le suffixe homonyme *-ien*, qui sert à former des dérivés de noms de personnes. Il est aussi à remarquer qu'un très grand nombre de dérivés purement savants sont formés à l'aide de ce suffixe (voir § 18).

§ 15. Nous citons dans ce paragraphe les dérivés en *-ien* de noms de lieux français qui sont le plus usités dans la langue moderne, et dont le radical n'a subi que peu ou point de modifications.

[*ajaccien* — Ajaccio (Corse).]
angérien — St.-Jean-d'Angely (Charente-Inf.).
castelnaudarien — Castelnaudary (Aude).
chambérien — Chambéry (Savoie).
clichien — Clichy (Seine).
commercien — Commercy (Meuse).
[*hanoïen* — Hanoï (Tonkin).]
montmédien — Montmédy (Meuse).
plumélien — Pluméliau (Morbihan).
[*pondichérien* — Pondichéry (Inde).]
pontivien — Pontivy (Morbihan).

alaisien, alésien — Alais (Gard) < Alestum.
andelysien — les Andelys (Eure).
arboisien, arbosien — Arbois (Jura).
aunisien — Aunis, pays d', (Char.-Infér., etc.) < Alnisum.

carmausien — Carmaux (Tarn).
corrézien — la Corrèze (Dép.) < *Corretia.*
falaisien — Falaise (Calvados) < *Falesia.*
fourmisien—Fourmies (Nord).
frisien — Frise (Somme) < *Frisia.*
levalloisien — Levallois-Perret (Seine).
limousien — Limoux (Aude).
meusien — Meuse (Dép.).
morézien — Morez (Jura).
morlaisien — Morlaix (Finistère) < *Mons Relaxus.*
orthésien — Orthez (Basses-Alpes) < *Ortesium.*
pertuisien — Pertuis (Vaucluse) < *Pertusium.*
pontoisien — Pontoise (Seine-et-Oise).
roubaisien — Roubaix (Nord).
saliesien — Salies (Basses-Pyr., Hte-Gar.).
senlisien — Senlis (Oise).
saint-jean-de-luzien — St.-Jean-de-Luz (Basses-Pyr.).
saint-lyzien — St.-Lys (Hte-Gar.).
tournusien — Tournus (Saône-et-Loire).
tropézien — St.-Tropez (Var).
tunisien — Tunis (Tunisie).
vauclusien — Vaucluse (Dép.).

albenassien — Aubenas (Ardèche).
carpentrassien — Carpentras (Vaucluse).
gessien — Gex, pays de, (Ain).
languedocien — Languedoc.
loudéacien — Loudéac (Côtes-du-Nord).
mamersien — Mamers (Sarthe).
ornancien — Ornans (Doubs).
soussien — Sousse (Tunisie).

adourien — Adour (Htes-Pyr.).
algérien — Alger (Alger).
beaucairien — Beaucaire (Gard).

flérien — Flers (Orne).
gruyèrien — Gruyère (Ardennes).
issoirien, issorien — Issoire (Puy-de-Dôme).
lozérien — Lozère (Dép.).
montdidiérien — Montdidier (Somme).
nemourien — Nemours (Seine-et-Marne).
pont-audemérien — Pont-Audemer (Eure).
saumurien — Saumur (Maine-et-Loire).
sévrien — Sèvres (Seine-et-Oise).
surgérien — Surgères (Charente-Infér.).
saint-flourien — St.-Flour (Cantal).
saint-nazairien — St.-Nazaire (Loire-Infér.).

finistérien — Finistère (Dép.).
nanterrien — Nanterre (Seine).
sauveterrien — Sauveterre (Aveyron).

cantalien — Cantal (Dép.).
ilien — Ile-de-Batz (Finistère).

aubagnien, aubanien — Aubagne (Bouches-du-Rhône).
calédonien — Calédonie.
landernien — Landerneau (Finistère).

lotien — Lot (Dép.).
menehouldien, menehildien — Ste-Menehould (Marne).
san-claudien — St.-Claude (Jura).
saint-cloutien — St.-Cloud (Seine-et-Oise).
saint-léonardien — St.-Léonard (Hte-Vienne).

§ 16. **Dérivés en -ien de noms de lieux non français.**

Les dérivés de ce genre sont encore plus fréquents que ceux que nous venons de citer. Il y a d'abord à remarquer les noms de lieux antiques, qui en latin prenaient le suffixe

-ensis ou *-iensis*, et qui en français y ont substitué *-ien*. M. Plattner[1] ne cite que *carthaginois*, où *-ensis* s'est maintenu. Voici quelques-uns des dérivés qui appartiennent à ce groupe.

antiochien — *assyrien* — *athénien* — *babylonien* — *béotien* — *candien* — *cappadocien* — *corinthien* — *égyptien* — *éphésien* — *ionien* — *lacédémonien* — *laconien* — *lusitanien* — *macédonien* — *nubien* — *ombrien* — *péloponnésien* — *phénicien* — *phrygien* — *cicilien* — *thessalien* — *thessalonicien*, etc.

Ensuite, il y a les dérivés de noms géographiques modernes, comme *transvaalien*, *upsalien*. Pour les dérivés de ce genre, la langue en forme tous les jours de nouveaux: nous n'avons donc pas besoin d'en citer ici d'autres exemples.

§ 17. Dérivés toponymiques en *-ien*, formés par dérivation secondaire.

Nous avons dit, p. 10, que la langue a souvent recours à ce genre de dérivation, surtout quand il faut désigner différemment l'habitant et le pays, auparavant indiqués par le même dérivé, p. ex. *Artois*. Cela est surtout le cas pour les dérivés de *-ensis*. Le second suffixe est alors, dans la plupart des cas, *-ien*, moins souvent *-an*, p. ex. *roumoisan*; *-in*, p. ex. *angoumoisin*.

Il y a lieu de distinguer ici entre deux groupes, selon que le premier dérivé se termine par *-ois*, *-ez* (1°) ou par *-is* (2°).

1° *artisien*, *artésien* — *Artois* < *Atrebatensis*.
barrisien — *Barrois* < *Barrensis*.

[1] Personal- und Gentilderiv. im Neufranz., p. 155.

boulenisien[1] — *Boulenois, Boulonnais < Bononiensis.*
provinisien — *Provinois < Pruvinensis*[2].
ternisien[1] — *Ternois < Taruannensis.*
valoisien
valésien *Valois < Vadensis.*
vermandisien
vermandésien *Vermandois < Vermandensis.*

cauterésien — *Cauterets* (Hautes-Pyr.) < *Caldarensis.*
forézien — *Forez < Forensis.*

2° *biavisien*
beauvaisien *Beauvaisis < Bellovacensis.*
cambrisien
cambraisien *Cambraisis < Cameracensis.*
tornisien
tournaisien *Tournaisis < Tornacensis.*
parisien — *Parisis < Parisiensis.*
ardrésien — *Ardrésis.*
calaisien — *Calaisis.*

Ces dérivés présentent donc un suffixe composé, qui en latin équivaudrait à *-ensianus.* M. Cooper n'a cité que *Castrensianus* (§ 5), seul dérivé avec ce suffixe. M. Meyer-Lübke[3] dit à ce propos que «l'allongement de *-ese* en *-esianu* devrait remonter encore à l'époque antéromane, or le latin n'en a pas d'exemple.» Il en est de même du bas latin, où les dérivés de ce genre font complètement défaut. Il faut donc regarder cette dérivation comme exclusivement française.

[1] Rev. des patois gallo-romans, T. II, p. 216.
[2] Longnon, Texte de l'Atl. hist., p. 107.
[3] Gramm. des langues rom., T. II, p. 538.

Quant au changement que subit la voyelle devant le suffixe, il n'est pas de notre domaine d'entamer cette question. Il est très probable qu'il est dû à une influence dialectale, les formes en *-ésien*, *-aisien* ayant remplacé, dans la langue moderne, celles en *-isien*.

Les dérivés du groupe 2° sont, selon nous, formés à l'aide du suffixe *-ien*. L'*s* finale de p. ex. *Beauvaisis*, ayant cessé de se prononcer, *-i* attire *-ien* pour des raisons que nous avons déjà exposées (p. 31). En faveur de ces raisons parle aussi le dérivé de Savoie, qui dans l'ancienne langue s'écrivait *Savoïen*, et que nous trouvons dans l'exemple suivant:

> Ces Ermaingnacs estoient saillis . . . et tellement s'avanchèrent que Picars, *Savoïens* et Bourgignons les firent retraire en desroy [1].

Nous verrons plus loin comment ces dérivés ont à leur tour contribué à former un suffixe secondaire *-sien* (§ 19).

Pour la signification de ces dérivés, il est évident qu'ils désignent le plus souvent l'habitant, tandis que le dérivé primaire reste pour désigner le pays, p. ex.

> Tant i ot escu et tant heaume
> Embarré, copé et fendu,
> Que par force i ont retenu
> Des *Artisiens* ·V· a cel poindre [2].

Quelquefois ils sont pourtant aussi employés pour indiquer la contrée:

[1] Livre des trahisons, p. 159.
[2] Rom. de la Rose, v. 2687.

Jà ert li dux en *Beauvesiens*
E l'arcevesque ert à Amiens[1].

Quant Cesar ot toutes les tieres conkuisses des Gascougne desi ou Rin, si comme Gascougne meismes, Prouvence . . . Lionnois, *Viermendissiens*, *Cambrisiens*, *Artisiens*, *Biavisiens*, *Tornisiens*, Flamens . . .[2]

Cambrisien et *tornisien* sont souvent employés pour désigner une espèce de monnaie, p. ex. **deus sous de *cambrisiens*, une karette paié ·I· *tournisiens*,** (d'aprés Godefroy).

§ 18. Adjonction du suffixe à un radical latinisé.

ammonien — les Amognes (Nièvre) < *Ammonias.*
arédien[3] — St.-Yrieix (Hte-Vienne) < *S. Aredius.*
audoénnien — St.-Ouen (Somme) < *S. Audoennus.*
aunellien — Auneau (Eure-et-Loir) < *Alneolum, Auneellum,* 1118[4].
bergusien — Bourgoin-et-Jallieu (Isère), *Bergucia,* 927[5].
bretolien — Breteuil-s.-Iton (Eure) < *Britogilum, Britolium.*
cadurcien — Cahors (Lot) < *Cadurcis.*
castrogonthérien — Château-Gontier (Mayenne) < *Castellum Guntheri.*
castrothéodoricien — Château-Thierry (Aisne) < *Castellum Theodorici.*

[1] Benoît, T. II, p. 184, v. 20745.
[2] Hyst. de Julius Cesar, p. 7.
[3] Ou *obridien*, Avenel.
[4] *Dict. top. du dép. d'Eure-et-Loir.*
[5] Chevalier, U., Cartul. de St.-André-le-Bas.

cistercien — Citeaux (Côte-d'or), *Cistercium*[1].
colum[b]érien — Coulommiers (Seine-et-Marne) < *Columbarium.*
déodatien — St.-Dié (Vosges) < *S. Deodatus.*
dionysien — St.-Denis-s.-Seine (Seine) < *S. Dionysius.*
durocassien — Dreux (Eure-et-Loir) < *Durocasses.*
ébroïcien — Evreux (Eure) < *Ebroicas.*
exidolien — Exideuil (Charente) < *Exidolium.*
héraldien — Châtellerault (Vienne) < *Castrum Araldi.*
jovinien — Joigny (Yonne) < *Joviniacum.*
lédonien — Lons-le-Saulnier (Jura) < *Ledone.*
lexovien — Lisieux (Calvados) < *Lexoviis.*
longovicien — Longwy (Meurthe-et-Mos.) < *Longus Vicus.*
lovérien — Louviers (Eure) < *Loveria*[2].
macarien — St.-Macaire (Maine-et-Loire) < *S. Macarius.*
malbadien — Maubeuge (Nord) < *Melbodium.*
malgorien — Mauguio (Hérault) < *Melgorium.*
mirapiscien — Mirepoix (Ariège) < *Mirapicum.*
miracurtien, mirecurtien, mercorien — Mirecourt (Vosges) < *Miracurtis.*
meldien — Meaux (Seine-et-Marne) < *Meldis.*
[monastérien — Münster < *Monasterium.]*
montilien — Montélimar (Drôme) < *Montilium Ademari.*
moustérien — Moutiers (Savoie) < *Monasterium.*
nemousien — Nemours (Seine-et-Marne) < *Nemausum.*
néocastrien — Neuf-Château (Vosges) < *Novum Castellum.*
paraudien[3] — Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) < *Paredum.*
pictavien — Poitiers (Vienne) < *Pictavis.*
pontalicien — Pontailler-s.-Saône (Côte-d'Or), *Pontiliacus.*

[1] JOANNE, T. II, p. 989.

[2] *Dict. top. du dép. de l'Eure: Loveria,* XIe s. Il y a aussi *Loverianum oppidum.*

[3] ou *paraudin.*

rédonien — Rennes (Ille-et-Villaine) < *Redones.*
rhodanien[1] — Rhône < *Rhodanus.*
ruténien — Rodez (Aveyron) < *Ruthensis.*
sagien Séez (Savoie)
Sées (Orne) < *Sagiis.*
sédénien — Seyne-les-Alpes (Basses-Alpes) < *Sedena.*
sequanien — Seine < *Sequana.*
sparnacien — Epernay (Marne) < *Sparnacus.*
sparnonien — Epernon (Eure-et-Loir) < *Sparnonem.*
spinalien — Epinal (Vosges) < *Spinale.*
tervanien — le Ternois < *Taruannensis.*
théifalien — Tiffauges (Vendée) < *Teofalicus.*
trévoltien — Trévoux (Ain) < *Trivultium.*
vélavien, vélaunien — Velay (Hte-Loire) < *Vellavicus*[2].
vernolien — Verneuil (Eure) < *Vernolium.*
vésulien — Vésoul (Hte-Saône) < *Vesulium.*
vimoustérien — Vimoutiers (Orne) < *Vimonasterium.*

Tous ces dérivés que nous venons d'énumérer, remontent à des radicaux latins. Ils ont tous un sens plus ou moins plaisant.

Nous citons ici encore quelques dérivés de formation savante, dont nous n'avons pas pu relever les primitifs latins. Quelques-uns d'entre eux sont moins irréguliers, et leur origine est facile à deviner, quant aux autres, ils semblent braver toute tentative d'en trouver une solution satisfaisante.

barbezilien — Barbezieux (Charente).
castellorien — Château-du-Loir (Sarthe).
islérien — Illiers (Eure-et-Loir).

[1] ou *rhônien*.
[2] Longnon, Texte de l'Atlas hist., p. 146.



macérien — Mézières (Ardennes).
mortuacien — Morteau (Doubs).
pontissalien — Pontarlier (Doubs).
pontilévien — Pontlevoy (Loir-et-Cher).
putellien — Puteaux (Seine).
ripagérien — Rive-de-Gier (Loire).
selsaunien — Sault (Basses-Pyr).
sollinien — Saillans (Drôme).
valloirien — St.-Vallier (Charente).

§ 19. Formation de suffixes secondaires avec *-ien.*

Aunis : *aunisien* = *Chatou* : *chatousien.*

Il y a en français des dérivés formés à l'aide d'un suffixe *-sien,* dont l'*s* ne provient ni du radical du mot simple, ni du primitif latin. Il s'agit dans ces cas d'un suffixe secondaire, provoqué par une analogie de même nature que celle que nous voyons ci-dessus. L'*s* cessant en effet de se prononcer à la fin des mots simples, se faisait pourtant toujours sentir dans les dérivés. C'est ainsi que l'*s* fut regardée comme appartenant au suffixe.

briesien — Brie (région du Bassin de Paris).
catésien — Cateau (Nord).
chatousien — Chatou (Seine-et-Oise).
courbevoisien — Courbevoie (Seine).
fontainebleausien — Fontainebleau (Seine-et-Marne).
nantuasien — Nantua (Ain).
sablésien — Sablé (Sarthe).
savoisien — Savoie.

Cambraisis, cambraisien : Cambrai = Douai : douaisien.

On pourrait aussi envisager le développement du suffixe *-sien* sous un autre point de vue. Nous avons cité au § 17, 2° quelques dérivés secondaires de noms de pays en *-is*, p. ex. *beauvaisien*, *cambraisien, tournaisien.* Si l'on compare maintenant ces dérivés avec les noms de lieux respectifs Beauvais, Cambrai, Tournai, la provenance de *-sien* s'explique facilement par cette voie aussi.

De cette manière sont dérivés un certain nombre de noms de lieux remontant à des formes latines en *-acum, -iacum,* etc.

bugésien — Bugey, Bellay (Ain) < *Bellicum*[1].
clunisien — Cluny (Saône-et-Loire) < *Cluniacum.*
douaisien — Douai (Nord) < *Duacum.*
fontenaisien — Fontenay-le-Comte (Vendée) < *Fontiniacum.*
marquisien — Marquay[2] (Pas-de-Calais).
parthénaysien — Parthénay (Deux-Sèvres) < *Partiniacum.*
savainaisien — Savenay (Loire-Infér.) < *Savannacum.*
thenaisien — Thenay (Loir-et-Cher) < *Athenacum.*
velaisien — Velay < *Vellaicum*[3].

Gex : *gessien* = *Gy* : *gyssien.*

Cette analogie peut avoir donné naissance à quelques dérivés qui semblent formés à l'aide d'un suffixe secondaire *-ssien,* dont la spirante est forte.

P. ex. *gyssien* — Gy (Hte-Saône).
hagetmaucien — Hagetmau (Landes).
jurassien — Jura (Dép.).

[1] Longnon, Texte de l'Atlas hist., p. 135.
[2] Rev. des patois gallo-romans, T. II, p. 216.
[3] Longnon, ibid., p. 146.

Arles : *arlésien* = *Apt* : *aptésien*.

Les deux dérivés *arlésien* — Arles (Bouches-du-Rhône) et *aptésien* — Apt (Vaucluse) s'expliquent, selon M. Plattner,[1] par l'intermédiaire des formes **Arlois* et **Aptois*, qui seraient dues à l'analogie avec p. ex. *Vermandois* — *Vermandésien*. En faveur de cette opinion parlent les formes latines *Aptensis* et *Arelatensis*, ainsi que le dérivé provençal *atés*, qui désigne l'habitant de Apt. Une autre explication est celle que voici. *-ien* est venu tout simplement s'ajouter à Arles comme à St.-Chaptes (Gard) — *chaptésien*. L'*es* final ne se prononçant pas, donne naissance à un suffixe allongé *-ésien*, que nous retrouvons dans *aptésien*. On pourrait citer encore d'autres dérivés qui semblent influencés par ce suffixe:

(*catésien* — Cateau).
caudrésien — Caudry (Nord).
palésien — Pau (Basses-Pyr.) < *Palum*.

Remarque. Il existe, à côté de ces différentes formes du suffixe secondaire *-sien*, d'autres méprises sur le suffixe. C'est ainsi que dans les dérivés suivants nous trouvons une *l* intercalée entre le radical et le suffixe:

mathalien — Matha (Charente-Inf.).
nantualien — Nantua (Ain) < *Nantoacum*.

Les exemples nous faisant défaut sur ce point, force nous est de nous borner aux exemples déjà cités. —

Les noms de lieux en *-bœuf* changent l'*f* en *v* et la voyelle en *ou*, *o* devant le suffixe:

elbeuvien, *elbovien* — Elbeuf (Seine-Inf.).
paimbouvien — Paimbœuf (Loire-Inf.).
quillebouvien — Quillebeuf (Eure).

Notons encore ici *méruvien* — Méru (Oise).

[1] Nominal- und Gentilderiv. im Neufr., p. 150.

4. -ian.

§ 20. Ce suffixe provençal correspond au suffixe français *-ien.* Nous nous contenterons ici de quelques exemples tirés du provençal moderne.

Dérivés de noms de lieux provençaux.

coumbian — Coumbs (Var).
gapian — Gap (Htes-Alpes).
lambertian — Lambert (Basses-Alpes).
lenguadoucian — Lengadoc.
lourguian — Lourgo (Var).
lussian — Lus (Basses-Alpes).
moulian — Molo (Var).
plan-tourrian — Plan-de-la-Tour (Var).
rouchetian — La Roucheto (Basses-Alpes).
sant-peirian — Sant-Péire (Vaucluse).
touramian — Touramo (Basses-Alpes).
tourenquian — Tourenc (Alpes-Marit.).
valaurian — Valauri (Alpes-Marit.).

Dérivés de noms de lieux étrangers.

alsacian — *argian* — *assirian* — *astigian* — *asturian* — *austrian* — *beoucian* — *bitinian* — *brescian* — *cappadoucian* — *courintian* — *efesian* — *egician* — *fenician* — *frigian* — *li-*

cian — *lidian* — *ligourian* — *nourvegian* — *tirian* — *tiroulian* — *valencian,* etc.

Ce suffixe ne semble pourtant pas aussi fréquent que *-ien* en français, mais le provençal moderne possède en revanche le suffixe *-en(c), -enco,* qui est d'un usage très fréquent dans les noms de lieux.

II. -inus.

§ 21. Le suffixe *-inus* en latin.

De même que le suffixe *-anus*, *-inus* est un suffixe secondaire, provenant de l'adjonction de *-no* à des radicaux en *-io* ou *-i*, p. ex. *Latium — Latinus*, *Reate — Reatinus*. Plus tard, *-inus* se rattacha aussi à d'autres radicaux[1]. Les dérivés toponymiques en *-inus*, presque aussi nombreux que ceux en *-anus*, sont assez fréquents dans le latin classique (voir les exemples ci-dessous!). Mais, en dehors des dérivés toponymiques, les formes en *-inus* sont rares[2]. Dans les langues romanes, *-inus* est employé surtout comme suffixe diminutif, fonction dont on peut trouver des traces déjà en latin[3]. En français, comme en provençal, *-inus* a conservé, dans une certaine mesure, la fonction toponymique qu'il avait en latin.

Exemples de dérivés toponymiques en *-inus* du latin classique.

Aeserninus — Aesernia, Alpinus — Alpus, Anagninus — Anagnia, Antiochinus — Antiochia, Antinus — Antium, Arpinus — Arpi, Arretinus — Arretium, Bantinus — Bantia, Brigantinus

[1] Lindsay, Die lat. Spr. p. 372, § 11.
[2] Cooper, Word formation p. 189.
[3] Plattner, Spicilegium, p. 204, n. 53.

— Brigantia, Brundisinus — Brundisium, Byzantinus — Byzantium, Cæninus — Cænina, Calactinus — Calacte, Calatinus — Calatia, Camerinus — Cameria, Canusinus — Canusium, Caudinus — Caudium, Centuripinus — Centuripæ, Cliterninus — Cliternum, Clusinus — Clusium, Consentinus — Consentia, Crustumerinus — Crustumeria, Crustuminus — Crustumium, Dyrrachinus — Dyrrachium, Eleusinus — Eleusis, Elorinus — Elorus, Enguinus — Enguion, Entellinus — Entella, Eretinus — Eretum, Faventinus — Faventia, Fescenninus — Fescennia, Florentinus — Florentia, Gabinus — Gabii, Hadrumetinus — Hadrumetum, Halæsinus — Halæsa, Hortinus — Horta, Iguvinus — Iguvium, Lanuvinus — Lanuvium, Latinus — Latium, Laurentinus — Laurentum, Leptinus — Leptis, Lucerinus — Luceria, Medullinus — Medullia, Metapontinus — Metapontum, Murgentinus — Murgentia, Netinus — Netum, Nucerinus — Nuceria, Numantinus — Numantia, Nursinus — Nursia, Oricinus — Oricum, Palæstinus — Palæste, Patavinus — Patavium, Perusinus — Perusia, Petelinus — Petelia, Picentinus — Picentia, Placentinus — Placentia, Pollentinus — Pollentia, Polustinus — Polusca, Pometinus — Pometia, Prænestinus — Præneste, Reatinus — Reate, Rheginus — Rhegium, Rudinus — Rudiæ, Sabatinus — Sabate (mons), Saguntinus — Saguntum, Salapinus — Salapia, Setinus — Setia, Signinus — Signia, Sipontinus — Sipontum, Soluntinus — Soluns, -untis, Spoletinus — Spoletium, Surrentinus — Surrentum, Sutrinus — Sutrium, Tarentinus — Tarentum, Tergestinus — Tergeste, Thurinus — Thurii, Triocalinus — Triocala, Venusinus — Venusia, Vescinus — Vescia, Vicetinus — Vicetia.

§ 22. Le développement du suffixe *-inus* n'offre rien de particulier, les dérivés latins ayant été relevés en assez grand nombre. Donc, *-inus* donne en français *-in, -ine,* en provençal *-in, -ino.* Dans cette dernière langue, il faut parfois compter avec l'*n* instable. Nous avons déjà signalé pour le français, au

§ 9, l'échange entre les suffixes *-ain* et *-in*, plus loin, nous aurons l'occasion de traiter de quelques phénomènes analogues, auxquels donne lieu ce suffixe.

Dans le bas latin, *-inus* s'est adapté à certains noms de villes gauloises, formés pour la plupart sur des noms de peuples. Conformément à ce que nous avons dit au § 3, les adjectifs en *-inus* se sont substantifiés et désignent en français comme en provençal, outre l'habitant, le pays.

P. ex.

Abrincatinus > *Avranchin* — Abrincas > Avranches (Manche).
Bajocassinus > *Bessin* — Bajocas > Bayeux (Calvados).
Caturcinus > *Quercy*, prov. *Caoursin* — Cadurcis > Cahors (Lot).
Constantinus > *Cotentin* — Constantia > Coutances (Manche).
Durocassinus > *Dreugesin*, *Dorgesin* — Durocasses > Dreux (Eure-et-Loir).
Ebroicinus > *Evrecin* — Ebroicas > Evreux (Eure).
Lemovicinus > *Limousin*, prov. *Lemousi* — Lemovicas > Limoges (Hte-Vienne).
Lexovinus, *Lisuinus* > *Lieuvin*, *Lisuin* — Lexoviis > Lisieux (Calvados).
Tricassinus > *Troiesin* — Tricasses > Troyes (Aude).
Vendascinus > *Venaissin* — Vendasca > Venasque (Vaucluse).
Vilcassinus > *Velgesin*, *Vexin* — Veliocasses[1].

Toutes ces formes abondent dans les anciens textes français:

[1] D'Arbois de Jubainville, Les noms gaulois chez César et Hirtius, p. 190.

Benoît:

Avrencin, Evrencin — Beissin — Costentin — Evrecin — Lesvin, Liesvin, Lisuin — Veogesin, Vougesin, etc., qui désignent tous le pays.

E Berruiers e *Limozins*
E Toronaiz e Peitevins[1].

Limozins ici = les habitants du Limousin.

Chronique normande:

Bessin — Constantin — Levin — Limosin — Quercy — Veuquesin.

Wace:

Avrencin — Beissin — Costentin — Liesuin, Lieuvin — Limozin — Velgesin, Vegueisin.

Dans ces deux derniers textes, les dérivés en *-in* ne désignent que le pays.

E trametre en Fransa et per tot *Lemozi*
Per Peitau, per Alvernha, tro en Peiragorzin
E vos faitz lo perdo de sa tot atersi,
Per trastota la terra et per tot *Costantin*[2].

Par ces exemples, nous voyons que, dans l'ancien français, *-in* avait surtout pour fonction de désigner la contrée. Il est très probable que toutes ces formes ont été employées pour désigner l'habitant, comme p. ex. *limozin,* à une époque assez reculée, ce qui est prouvé par le fait que, dans la langue moderne, p. ex. *cahorsin, evrecin,* etc., s'emploient encore dans ce sens. Mais, pour créer de tels dérivés, la langue

[1] Benoît, T. III, p. 121, v. 35241.
[2] Chans. de la Crois. contre les Albigeois, v. 127.

a très souvent recours à la dérivation secondaire, et c'est surtout le suffixe *-ensis* que l'on emploie. P. ex.

avrancineis, avranchinois.

E a cels aiusta les genz *Aurencineis*
E deuers les Flameus e deuers Amineis[1].

beissineis, bessinois.
costentineis, cotentinois.

Fors la bataille des Franceis
se sunt restreint *Costentineis,*
Beissineis e li Normant[2].

vexinois.

Un autre exemple de la dérivation secondaire, où pourtant les deux suffixes *-in* et *-ois* ont changé de rôle, est *angoumoisin,* en anc. fr. *engosmesin:*

L'obeissent Peitevin
Saintunger e *Engosmesin*[3].

§ 23. *angevin, poitevin.*

Ces deux mots, qui se rencontrent partout dans les anciens textes, méritent un examen plus détaillé.

Frere Gefreid, à un duc *angevin*[4].

Naimes li dux pois establist la sedme
de *Peitevins* et des baruns d'Alverne[5].

[1] Wace, T, I, p. 187, v. 4136.
[2] Benoît, T. II, p. 35, v. 16300.
[3] „ T. III, p. 85, v. 34246.
[4] *Chanson de Roland*, v. 3819.
[5] Ibid., v. 3061.

Oncques n'i ot François ne *Poitevin*
Ne Normant ne Mansel ne *Angevin*[1].

Alamans e Frances, Bretos e *Peitavis*
Normans e Campanes, Flamencs e *Angevis*[2].

Dans ces exemples, ces deux dérivés désignent les habitants de l'Anjou < *Andegavus* et du Poitou < *Pictavus*. Aujourd'hui ils sont le plus souvent employés pour indiquer les habitants des villes d'Angers (Maine-et-Loire) < *Andegavis* et de Poitiers (Vienne) < *Pictavis*. On les trouve aussi, bien que rarement, employés en ancien français pour désigner le pays qui entoure ces villes:

Quant Cesar ot toutes les tieres conkuisses des Gascougne desi ou Rin, si comme Gascougne meismes, Prouvence, Auviergne . . . Nerbonnois, *Angevins*, *Poitevins*, Champenois . . . etc[3].

Angevin et *poitevin* remontent aux formes latines *Andegavinus* et *Pictavinus*. Ce dernier est relevé vers l'an 1000 dans *Comitatus Pictavinus*[4]. Du Cange[5] cite *Denarii Pictavini* de 1058. La forme *Andecavinus* est citée par M. Longnon[6], qui l'a puisée dans les *Miracula beati Martini*, I, c. XXII, de Grégoire de Tours. A côté de ces formes en *-inus*, il y en a d'autres, telles que *Andegavensis* et *Pictavensis*, qui sont d'un usage beaucoup plus fréquent dans le bas latin.

Poitevin a donné naissance à d'autres dérivés très intéressants.

[1] *Aiol*, v. 3288.
[2] *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, v. 7116.
[3] *Li hystore de Julius Cesar*, p. 7.
[4] *Dict. top. du dép. de la Vienne*, p. 324.
[5] T. VI, p. 318.
[6] Géographie de la Gaule au VI[e] siècle, p. 300.

La Poitevinière. Le plus ancien relevé de cette forme date de 1293: *La Peytavinière,* maison rurale de la commune de Fleuré[1].

poitevinal, adjectif formé à l'aide du suffixe *-alis.*

Pranent espiez d'acier *poitevinal*[2].

peitevinat:

Il a essaiez Toloignaz
E essaiez *peiteuinaz*[3].

Ces deux dérivés sont aussi employés pour désigner des monnaies:

Ne Dieu ne prise vaillant un *angevin.* Por onze ll. de *peitevins* (d'après Godefroy).

§ 24. Dérivés modernes en *-in.*

Nous donnons ci-dessous une liste des quelques dérivés français et provençaux en *-in* que nous avons recueillis. Les formes provençales sont suivies des féminins correspondants en *-ino.* Pour ce qui est des dérivés à formes doubles en *-ain* et *-in* nous ne les répétons pas ici, mais renvoyons au § 9.

antraiguin — Antraigues (Ardèche).
boi(s)chautin — le Boi(s)chaut (Indre).
borrin — Bourg-St.-Maurice (Savoie).
brabantin — Brabant (Belgique).
cap-çorsin — Cap-Corse (Corse).
chalossin — la Chalosse (pays de la Gascogne).
champsaurin — le Champsaur (Htes-Alpes).
comtadin — Comtat Venaissin.
creusotin — le Creusot (Saône-et-Loire).

[1] *Dict. top. du dép. de la Vienne,* p. 321.
[2] Les Narbonnais T. I, v. 1777.
[3] Wace, T. II, v. 4425.

crevoulin, -o — Crevoux (Htes-Alpes) < *Crevolum,* 1127[1]
gandin — Gand (Belgique).
guéretin — Guéret (Creuse).
labourdin, -o — le Labourd (anc. pays de la Gascogne).
leucatin, -o — Leucate (Aude).
manousquin, -o — Manosque (Basses-Alpes).
messin — Metz (Lorraine).
muretin, -o — Muret (Hte-Garonne).
ouessantin — Ile-d'Ouessant (Finistère).
périgourdin — le Périgord (anc. prov. de la France centr.). Périgueux (Dordogne).
pierlatin, -o — Pierrelatte, Pièrlato (Drôme).
rochefortin — Rochefort (Char.-Inf.).
roco-courbin, o — Roquecourbe, Roco-Courbo (Tarn).
roumalin, -o — Roumoules (Basses-Alpes).
sabrin — Sabres (Landes).
serrin — le Grand-Serre (Drôme).
soulaquin — Soulac-les-Bains (Gironde).
sourdin — Sourdeval (Manche).
trentemoussin — Trentemoult (Loire-Inf.).

§ 25. Formation savante des dérivés en *-in.*

Parmi les dérivés latins cités pp. 48—49, il y en a plusieurs qui se sont maintenus en français par voie savante, et qui ont pénétré dans la langue d'assez bonne heure. Des dérivés comme *alpin, florentin, latin* se trouvent dans les plus anciens textes. D'autres sont:

arétin, fescennin, numantin, patavin, sagontin, tarentin, etc.

Il est évident que des mots de ce genre ont beaucoup contribué à la vulgarisation du suffixe toponymique *-in.*

[1] *Dict. top. du dép. des Htes-Alpes.*

Parmi les dérivés appartenant à la catégorie mentionnée au § 4, nous relevons:

antonin — St.-Antoine (Bouches-du-Rhône) < *S. Antonius.*
aturin — Aire-s.-l'Adour (Landes) < *Atura.*
bisontin — Besançon (Doubs) < *Vesontio.*
cortoriacin — Courtrai (Belgique) < *Cortoriacum.*
montacutin — Montaigu (Vendée) < *Mons acutus.*
palatin — le Palais (Morbihan) < *Palatium.*
paraudin — Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) < *Paredum.*
pituérin — Pithiviers (Loiret) < *Pitueris.*

§ 26. **Suffixe secondaire *-tin.***

Ce suffixe doit son origine soit à l'influence des noms de lieux latins, comme dans p. ex.

argentin, -o — Argens (Basses-Alpes) < *Argentium.*
mamertin — Mamers (Sarthe) < *Mamertium.*
saint-flourentin, -o. — St.-Florens (Gard) < *S. Florentius,*

soit à une analogie. Ainsi, parmi les dérivés que nous venons d'énumérer au § 24, il y en a dont le mot simple se termine par un *-t*, p. ex. *brabantin, boichautin, creusotin, guéretin, muretin, ouessantin, rochefortin.* Lorsque, vers le milieu du XIII[e] siècle, ce *t* cesse de se prononcer, la langue croit avoir affaire à un suffixe *-tin*, à l'aide duquel elle crée de nouveaux dérivés. P. ex.

puisotin — Puiseaux (Loiret).
rognatin — Rognac (Bouches-du-Rhône).
sarzeautin — Sarzeau (Morbihan).
souletin — la Soule (pays du Béarn).
saint-servatin — St.-Servan (Ille-et-Vilaine).

§ 27. **Remplacement du suffixe *-is* par *-in*.**

Le suffixe *-ensis,* après une palatale, a dû donner *-is* en vieux français p. ex. *Bellovacensis* > > *Beauvaisis.* Il semble pourtant que *-is*, qui était presque toujours employé pour désigner le pays, ait été assez incommode, et qu'il ait paru, comme suffixe, étranger à la langue, à telles enseignes qu'il n'est plus usité dans la langue moderne. C'est pourquoi on l'a remplacé par d'autres suffixes, tels que *-in*, etc. Au lieu de *Beauvaisis* et de *Cambraisis,* on trouve donc dans les anciens textes les formes *Beauvaisin* et *Cambraisin.* En voici quelques exemples:

Beauvaisin pour *Beauvaisis.*

De Normendie issi, en *Belueisin* entra[1].

En *Belueisin* a Saint Girmer[2].

Cels de Brie e cels de Provinz
A cenz, a milliers e a uinz
Fist en *Belueisin* assembler[3].

Senlis tenoit devers le *Biauvoisin*[4].

Cist miens compains est nez de *Biauvoisin*[5].

E! Dex! con il resamble un jantil duc de pris,
Qui avoit non Orson, nez fu de *Biauvoisin*[6].

[1] Wace, T. I, p. 169. v. 3614.
[2] Wace, T. II, p. 276, v. 6207.
[3] Wace, T. II, p. 228, v. 4805.
[4] Raoul de Cambrai, v. 756.
[5] Les Narbonais, T. I., v. 5533.
[6] Orson de Beauvais, v. 1225.

E tout le *Biauvoisin*, la terre et le païs[1].

Et lou grant paranté et lou mervillous lin.
Tuit sunt parent Orson le duc de *Bauvoisin*[2].

Pour désigner l'habitant du Beauvaisis et de Beauvais, on se sert aujourd'hui de *beauvaisien*[3]. A côté de cette forme, on trouve aussi *beauvaisin, -ine*[4] et *beauvoisin,* ce dernier dérivé peut-être influencé par l'étymologie populaire. En ancien français *beauvesin* ou *belueisin* était aussi adjectif, p. ex.:

Par porte *belueisine* vint curant une espie[5]

Queus que Deus l'en dunt la destine,
Ist par la porte *Beauvesine*[6].

Il est question ici d'une porte de Rouen, connue sous ce nom.

Cambraisin pour *Cambraisis.*

De *Canbrisin* an droit fié le vesti[7].

Cil li loerent d'outre l'aigue del Rin
Que li donnast l'onnor de *Cambrezin*[8].

L'enfes le voit, si jure S. Fremin

[1] Orson de Beauvais v. 1243.
[2] Ibid., v. 3225.
[3] § 17, 2°.
[4] Sachs-Villatte.
[5] Wace, T. I, p. 154, v. 3191.
[6] Benoit, T. I, p. 116, v. 18734.
[7] Raoul de Cambrai, v. 23.
[8] Ibid., v. 106.

Se ne la prent Raoul de *Canbresin*
Il respandra le piument et le vin[1].

A Aspe loinz, en *Cambresins*,
Si cum me retrait li Latins[2].

La langue moderne offre un reste de ce dérivé dans le mot *cambrésine* ou *cambrasine*[3], qui signifie une espèce de toile de Cambrai.

Parisin pour *Parisis*.

Le mot *parisis* était dans l'ancien français particulièrement fréquent pour désigner une espèce de monnaie. Chez Godefroy nous avons relevé un seul exemple où *parisin* est employé pour *parisis*: **Une maalle *parisine*.**

Il y a, dans les anciens textes, encore d'autres formes intéressantes en *-in*. P. ex. *Duneisin*, qui alterne avec les formes *Duneis* < *Dunensis* et *Duneseis*.

Duneseis, qu'on trouve dans l'exemple suivant: **Par *Duneseis* fu lor repaire**[4], est en somme une forme assez compliquée, qui représente une dérivation secondaire à l'aide du même suffixe. Il s'agit ici peut-être d'une graphie ou d'une altération de *Duneisis*, qui se comporte donc à *Duneisin* comme *Beauvaisis* à *Beauvaisin*.

[1] Raoul de Cambrai, v. 1605.
[2] Benoît, T. I, p. 457, v. 10863.
[3] Sachs-Villatte.
[4] Benoît, T. II, p. 227, v. 22060.

Quant orent le Chartrain e *Duneisin* gaste[1].

Chartrain e *Duneisin* par maintes fez greua[2].

E *Duneisin* empres esprist e aluma[3]

Quant Normant e Daneis orent Chartrain gaste
E trestut *Duneisin* eissillie e robe[4].

Une forme très intéressante est *Artesin*, que nous avons relevée dans le vers suivant:

Jeo e Ernous, quens d'*Artesin*,
somes tant ami e veisin[5].

Comment expliquer maintenant ces dérivés en *-in*? Est-ce que l'*i* de *-is* a amené par attraction le suffixe *-in*, ou est-ce qu'il y a d'autres facteurs qui ont contribué à leur formation? On aurait pu tout aussi bien remplacer *-is* par *-ien* que par *-in*, mais, d'autre part, ce suffixe était déjà employé dans ces dérivés en *-is* pour désigner l'habitant (voir § 17, 2°).

Ce qui nous paraît le plus probable, c'est qu'il faut voir ici une analogie avec les noms de pays en *-in*, comme *Bessin, Cotentin, Limousin*. Et, si nous nous reportons aux formes provençales en *-in*, dont l'*n* instable faisait écrire tantôt *Limousin*, tantôt *Limousi*, l'analogie qui a amené *Belueisin* à côté de *Belueisis* nous paraît presque certaine.

[1] Wace, T. I, p. 68, v. 815.
[2] Wace, T. I, p. 168, v. 3590.
[3] Wace, T. I, p. 188, v. 4004.
[4] Wace, T. I, p. 190, v. 4210.
[5] Benoît, T. I, p. 488, v. 11758.

III. *-ensis.*

§ 28. Le suffixe -ensis dans le latin.

De tous les suffixes toponymiques, *-ensis* est sans comparaison le plus usité dans le latin classique. Aussi s'est-il maintenu dans toutes les langues romanes, sauf en roumain[1]. La théorie le plus généralement admise sur l'origine de *-ensis*, c'est celle de M. Bugge[2]. Selon lui, *-ensis* est formé par l'adjonction du suffixe *-ti-* à *-ent-* : *-ent-ti-s* > *-ensis*. *-ti-* est le même suffixe que nous retrouvons dans le suffixe toponymique *-as, -atis*[3].

L'adjonction de *-ensis* à des radicaux en *-io, -ia* donne naissance à un suffixe secondaire *-iensis,* tout comme nous trouvons *-ianus* à côté de *-anus*. *Bononiensis — Bononia* a provoqué *Atheniensis, Romaniensis*, etc.

Exemples de dérivés toponymiques en *-ensis* du latin classique:

Albensis — Alba, Aliensis — Alia (flumen), Amaniensis — Amanus (mons), Ambraciensis — Ambracia, Aniensis — Anien (flumen), Antiochensis — Antiochia, Apamensis — Apamea, Apol-

[1] Meyer-Lübke, Gramm. des langues rom., T. II, p. 563.
[2] Kuhn's Zeitschr., T. VIII, p. 85.
[3] Lindsay, Die lat. Spr., pp. 390 et 404.

loniensis — Apollonia, Apollonidensis — Apollonis, Ariminensis — Ariminum, Babyloniensis — Babylon, Bedriacensis — Bedriacum, Beroecensis — Beroea, Berytensis, -iensis — Berytus, Cæninensis — Cænina, Carthaginiensis — Carthago, Casilinensis, Casilinum, Ciliciensis — Cilicia, Circejensis — Circeji, Comensis — Comum, Corinthiensis — Corinthus, Cortonensis — Cortona, Cretensis — Creta, Ennensis — Enna, Epidamnensis — Epidamnus, Ficulensis — Ficulea, Genabensis — Genaba, Genuensis — Genua, Gomphensis — Gomphi, Halicarnassensis — Halicarnassus, Halicyensis — Halicyæ, Heracleensis — Heraclea, Herculanensis — Herculaneum, Hierocæsariensis — Hierocæsarea, Hipponensis — Hippo, Hispalensis, -iensis — Hispalis, Hispaniensis — Hispania, Hyblenses — Hybla, Issensis — Issa (isola), Ithacensis — Ithaca (isola), Laodiceensis — Laodicea, Larissensis — Larissa, Laviniensis — Lavinium, Liparensis — Lipara (isola), Mediolanensis — Mediolanum, Megarensis — Megara, Melitensis — Melite (isola), Midæenses — Midæum, Misenensis — Misenum, Mitylensis — Mitylene, Mutinensis — Mutina, Mutycensis — Mutyce, Mycalensis — Mycale, Mycenensis — Mycena, Mylasensis — Mylasa, Narniensis — Narnia, Netinensis — Netum, Nicæensis — Nicæa, Norensis — Nora, Oeensis — Oea, Oscensis — Osca, Ostiensis — Ostia, Pallenensis — Pallena, Patrensis — Patræ, Pellenensis — Pellene, Peloponnensis — Peloponnesus — Phocæensis — Phocæa, Pisaurensis — Pisaurum, Platæenses — Platæ, Populoniensis — Populonia, Prusensis — Prusa, Pyrgensis — Pyrgi, Regillensis — Regillus (lacus), Rhodiensis — Rhodus, Sabratensis — Sabrata, Sardinensis — Sardinia, Scaptiensis — Scaptia, Scodrensis — Scodra, Senensis — Sena, Siccensis — Sicca, Siciliensis — Sicilia, Sinopensis — Sinope, Sirmiensis — Sirmio, Solensis — Soli, Stratonicensis — Stratonicea, Sublacensis — Sublaqueum, Synnadensis — Synnada, Tagastensis — Tagaste, Tarracinensis — Tarracina, Tarsensis — Tarsus, Teanensis — Teanum, Thespiensis — Thespiæ, Thessalonicensis — Thessalonica, Thyriensis — Thyreum, Ticinensis — Ticinus (flumen), Tolosensis — Tolosa, Tusculanensis — Tusculanum, Ulubrensis — Ulubræ, Uscanensis — Uscana,

Vercellensis — Vercellæ, Vibonensis — Vibo, Volsiniensis — Volsinii.

Dans le bas latin, *-ensis* est d'un usage encore plus fréquent que dans le latin classique. Les anciennes chartes et les documents latins de cette époque en contiennent à profusion des dérivés de ce suffixe. Un simple coup d'œil sur la division administrative de la Gaule suffit pour nous montrer que la plupart des noms de *civitates, pagi,* etc., sont formés à l'aide de ce suffixe. C'est ainsi que presque tous les noms des anciennes provinces et contrées de la France remontent à des dérivés en *-ensis.*

Quant à *-iensis,* il est souvent, en bas latin, remplacé par *-ensis,* ainsi que nous le montrent les exemples suivants: *Campanensis, Cartaginensis, Colonensis,* etc., pour *Campaniensis, Cartaginiensis, Coloniensis,* etc. M. Bonnet est d'avis que la suppression de cet *-i* antivocalique est due à un phénomène analogique plutôt que phonétique[1]. Cela est aussi attesté par un autre fait, savoir qu'en français les dérivés à l'aide d'un suffixe *-is*, provenant de *-iensis,* sont extrêmement rares.

Dans le document important connu sous le nom de *Notitiæ provinciarum et civitatum Galliæ,* qui, selon M. Longnon[2], fut rédigé vers le début du Ve siècle, nous relevons les dérivés suivants en *-ensis:*

Agennensis — Agrippinensis — Albensis — Albigensis — Ambianensis — Aptensis — Aquensis — Arelatensis — Argentariensis — Argentoratensis — Aturensis — Basiliensis — Benarnen-

[1] M. Bonnet, Le latin de Grég. de Tours, p. 146, note 2.
[2] Texte de l'Atl. hist., pp. 13 et ss.

sis — Beterrensis — Bononiensis — Burdigalensis — Cabilonensis — Camaracensis — Cemenelensis — Deensis — Diniensis — Ebrodunensis — Ecolisnensis — Forojuliensis — Genevensis — Iloronensis — Lugdunensis — Lutevensis — Massiliensis — Matisconensis — Mogontiacensis — Narbonensis — Nemausensis — Rauracensis — Reiensis — Rigomagensis — Rotomagensis — Salinensis — Sanitiensis — Turnacensis — Ucetiensis — Vallensis — Vapincensis — Vasiensis — Verodunensis — Vesontiensis — Viennensis — Vindonissensis — Vintiensis.

§ 29. Le suffixe *-ensis* est devenu en ancien français *-eis*, en passant par *ẹse*. En provençal *ẹ* s'est conservé, le suffixe *-ensis* ayant abouti à *-és*, *-ez*. Quant à *-eis*, ce suffixe s'est ou maintenu, représenté en français moderne par la graphie *-ais*, ou transformé en *-ois*, selon les différents dialectes dans lesquels *-ei* subsistait ou passait à *-oi*. Après une palatale enfin, *-ensis* doit aboutir à *-is*.

Notre exposé sur le suffixe toponymique *-ensis* comprendra donc trois parties: 1° *-ois*, *-ais*, 2° *-és*, *-ez*, 3° *-is*.

§ 30. *-eis < -iscus.*

Nous discuterons ici d'abord le suffixe *-eis* < *-iscus*, qui existe en vieux français à côté de *-eis* < *-ensis*. La forme féminine de cet *-eis* est *-esche*, p. ex.

angleis — *anglesche*
daneis — *danesche*
franceis — *francesche*
galleis — *gallesche*
grieis — *griesche*
tieis — *tiesche*, etc.

On rencontre quelquefois dans le latin classique, comme dans p. ex. *Daciscus*, *Falisci*, *Syriscus*, un suffixe *-iscus*, d'ail-

leurs très rare, qui est de provenance grecque et correspondant au suffixe -ισκος de cette langue. Or il y a un suffixe germanique *-isc*[1], qui, dans le vieux haut allemand, servait à former des noms de peuples, p. ex. *arabisc*, *diutisc*, *frenkisc*, *kriechisg*, *sarzisc*, *spânisc*, *valahisc*, etc. En allemand moderne, ce suffixe est très commun sous la forme de *-isch*. Ces deux suffixes ont dû contribuer à la formation de *-iscus*, qu'on trouve souvent dans des textes latins du moyen âge formant des adjectifs de noms de peuples. M. W. Fœrster[2] a cité les dérivés suivants:

angliscus — *daciscus* — *daniscus* — *franciscus* — *galliscus* — *græciscus* — *provincialiscus* — *sarraciniscus* — *spaniscus*, *hispaniscus* — *theotiscus*.

En français les suffixes *-eis* < *-iscus* et *-eis* < *-ensis* se sont fondus en un seul suffixe, les formes féminines en *-esche* ayant été remplacées de bonne heure par d'autres en *-eis(e)*, *-ois(e)* par suite des masculins communs à ces deux suffixes. Une variante savante *-esque* reste pourtant toujours en usage dans le français moderne, correspondant au suffixe italien *-esco*, p. ex. *arabesque*, *barbaresque*[3].

Notons encore ici *franciscus*, qui, de même que **francensis*, forme qui n'a pourtant pas été relevée, aurait dû aboutir à **francis*. *Franceis* doit être créé sur *franc* ou *France* par l'analogie d'autres dérivés en *-eis*.

[1] Voir sur ce suffixe: W. Willmans, Deutsche Grammatik, Abt. 2, p. 270 et suiv.

[2] Z. XVI, p. 246.

[3] Plattner, ouvr. cit., p. 152.

1. -ois, -ais.

§ 31. Répartition dialectale de *-ois* et de *-ais.*

La réfraction de *-ensis* en *-ois* et en *-ais* est due aux mêmes lois phonétiques qui régissaient le développement de l'*ẹ* tonique libre en latin. C'est ainsi que *-ẹse* du bas latin aurait dû donner régulièrement *-ois* dans les dialectes du nord-est et de l'est, tandis que *-eis, -ais* est la forme qui prévalut dans les dialectes de l'ouest.

Or il est à observer qu'en français moderne, les deux suffixes *-ois* et *-ais* sont devenus tous deux vivants et indépendants l'un de l'autre. Au surplus, il est difficile de décider lequel de ces deux suffixes est le plus employé dans la dérivation des noms de lieux. C'est qu'ils se sont influencés l'un l'autre de bonne heure déjà, grâce surtout à la langue littéraire. D'autres circonstances aussi, qui dérivent tantôt de divers rapports intellectuels ou sociaux, tantôt du hasard, ont pu influer sur le choix des suffixes de dérivation.

Le résultat de ces influences diverses, c'est que dans beaucoup de cas où l'on se serait attendu p. ex. à un dérivé en *-ois,* on se trouve en présence d'une forme en *-ais,* et vice versâ. Souvent aussi, il arrive que le même dérivé prend alternativement les deux suffixes. Cela étant, l'on comprendra aisément com-

bien il est difficile de délimiter les espaces de l'un et de l'autre élément. Cependant, un examen détaillé de cette question nous montrera que les dérivés toponymiques en *-ois* sont en général propres aux départements de l'est, tandis qu'à l'ouest ce sont ceux en *-ais* qui ont prévalu. Grâce à l'influence de la langue littéraire, *-ois* semble avoir pris le dessus lorsqu'il s'agit de la formation des dérivés de noms de lieux français.

Le développement de l'*ẹ* tonique libre a été beaucoup discuté par les romanistes. M. R. Weigelt[1] a relevé, dans des documents latins du XIIe siècle, des formes en *-oi*. Selon lui, la transformation de *-ei* en *-oi* eut lieu entre 1075 et 1100, dans le département actuel du **Nord** et dans la partie française de la **Belgique**. Ensuite, à certains intervalles, entre 1100 à 1225, ce développement phonétique s'étend vers le centre, de l'est à l'ouest, en passant par les départements suivants: **Pas-de-Calais, Somme, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne, Saône-et-Loire, Aisne, Oise, Seine-et-Marne, Aube, Yonne, Côte-d'Or, Seine-et-Oise, Seine, Nièvre.**

Les études que nous avons faites sur les dérivés modernes en *-ois*, s'accordent avec les conclusions de M. Weigelt, excepté pour les départements du **Doubs**, de **Saône-et-Loire** et de **Seine-et-Oise**, ce qui tient peut-être à ce que les exemples nous font défaut sur ce point.

M. Suchier a dressé, dans le Groeber's Grundriss[2], une carte, où il a noté, d'une part les régions

[1] Französiches *oi* aus *ei* auf Grund lateinischer Urkunden des 12. Jahrhunderts (Z. XI, p. 85—106).

[2] T. I, Karte X.

où *-ei* a passé à *-oi*, et de l'autre, celles où il est resté intact. A l'aide de cette carte, on pourrait tracer une limite, d'ailleurs forcément approximative, entre les territoires respectifs de *-ei* et de *-oi*. Cette limite semble devoir passer par les départements suivants: **Seine-Inférieure, Oise, Seine-et-Oise, Seine, Loiret, Loir-et-Cher, Indre.** Quoi qu'il en soit, M. SUCHIER a constaté que ces deux diphtongues se rencontrent à Paris, où, à côté des mots *craie*, *monnaie*, *raide*, il existe des formes telles que *croie*, *monnoie*, *roide*, fait qui a évidemment pu contribuer à faire admettre, à la même époque, ces deux suffixes dans la langue littéraire.

§ 32. Liste des dérivés en *-ois* et en *-ais*.

Pour être à même de mieux embrasser nos matériaux et d'en tirer les conclusions voulues, nous avons cru avantageux de répartir nos exemples des dérivés toponymiques en *-ois* et *-ais* en quatre groupes, et de les ranger selon la division départementale.

Ces quatre groupes comprendront donc:

1° Les dérivés topon. des dép. de l'est qui devaient prendre *-ois*.

2° Les dérivés topon. des dép. par où passe la limite entre les régions dialectales de *-ei* et de *-oi*.

3° Les dérivés topon. des dép. de l'ouest dont le suffixe devait être *-ais*.

4° Les dérivés de noms de lieux provençaux.

Dans le groupe 1° nous avons rangé les dérivés de noms de lieux belges, de même que dans le groupe 4° rentrent les dérivés topon. de la Suisse (romande). Nous avons aussi cité, parmi les anciens noms de pays, ceux qui nous ont paru particulièrement fréquents.

I. Départements de l'Est.

Belgique.

anversois — Anvers.
bruxellois — Bruxelles.
gantois — Gand.
hutois — Huy.
liégois — Liège.
namurois — Namur.

Nord.

Mélentois — Medenetensis.
Vermandois < *Viromandensis* (Nord, Aisne).

amandinois — St.-Amand-les-Eaux.
avesnois — Avesnes.
baieullois — Bailleul.
casselois — Cassel.
dunkerquois — Dunkerque.
gravelinois — Gravelines.
hazebrouckois — Hazebrouck.
lillois — Lille.
maubeugeois — Maubeuge.
mervillois — Merville.
tourquennois — Tourcoing.
valenciennois — Valenciennes.

poyais — Poix[1].

[1] L'habitant de Poix est appelé plus communément *pouhier*.

Pas-de-Calais.

Artois < *Atrebatensis.*
Ternois < *Taruannensis.*
airois — Aire-s.-la-Lys.
arrageois — Arras.
audomarois — St.-Omer.
avesnois — Avesnes-le-Comte.
béthunois — Béthune.
desvrois — Desvres.
hesdinois — Hesdin.
lensois, lénois — Lens.
lillérois — Lillers.
montreuillois, montreuillais — Montreuil-s.-mer.

Boulenois
Boulonnais[1] < *Bononiensis* — Boulogne-s.-mer.
saint-polais — St.-Pol-s.-Ternoise.

Somme.

Amiénois < *Ambianensis* — Amiens.

abbevillois — Abbeville.
crotelois — Le Crotoy.
hamois — Ham.

cayeullais[2] — Cayeux-s-mer.
doullennais — Doullens.
péronnais — Péronne.
valéryquais — St.-Valéry-s.-Somme.

[1] anciennement *boloneis*, Wace; *bolognois* est refait sur Boulogne: Jehan Molinet, le *Bolognois*.

[2] Ce dérivé se prononce par les habitants eux-mêmes avec la diphtongue *-oè*.

Ardennes.

givetois — Givet.
mezièrois — Mezières.
rethélois — Rethel.
tournois — Tournes.
vouzinois — Vouziers.

ardennais — Ardennes.
porcéannais — Château-Porcien < *Portianus.*
sédanais — Sédan.

Aisne.

Laonnois, -ais < *Laudunensis.*
Omois < *Otmensis.*
Orceois, Orxois < *Orcensis, Urcensis.*
Tardenois < *Tardunensis* (Aisne, Marne).
capellois — La Chapelle.
chaunois — Chauny.
laférois — La Fère.
laonnois, -ais, laudunois — Laon.
ribemontois — Le Ribemont.
saint-quentinois — St.-Quentin.
vervinois — Vervins.

Soissonnais < *Suessionensis* — Soissons.
hirsonnais — Hirson.
nouvionnais — Le Nouvion.

Meurthe-et-Moselle.

Saintois < *Suentensis, Suggentensis.*
Toulois < *Tullensis* — Toul.
blamontois — Blamont.
lunévillois — Lunéville.

Meuse.

Verdunois < *Virdunensis* — Verdun.
saint-mihielois — St.-Mihiel.

Marne.

Astenois, *Estenois* < *Stadunensis*.
Perthois < *Pertensis* (Marne, Haute-Marne).
Rémois < *Remensis* — Reims.
Châlonnais < *Cabilonensis* — Châlons-s.-Marne.
marnais — Marne.
sézannais — Sézanne.

Seine-et-Marne.

meldois < *Meldensis* — Meaux.
melunois, *melodunois* < *Milidunensis* — Melun.
provinois < *Pruvinensis* — Provins.
seinois — Seine-Port.

Gâtinais < *Wastinensis* (Seine-et-Marne, Loiret).
monterelais — Montereau.

Vosges.

géromois — Gérardmer.
bussenais[1] — Bussang.
rambuvelais — Rambervillers.
raonnais — Raon.
remiremontais — Remiremont.

Haute-Marne.

Ornois < *Odornensis*.

chaumontois[2] — Chaumont-en-Bassigny.

[1] A côté de ce dérivé, on trouve aussi *bussenet*, *-ette*.
[2] Le *Chaumontois* < *Calvomontensis* = anc. pays de la Lorraine.

langrois — Langres.

bourbonnais — Bourbonne-les-bains.

Aube.

Barrois < *Barrensis* — Bar-s.-Aube et Bar-s.-Seine.
bar-sur-albois, baralbois — Bar-s.-Aube.
briennois — Brienne.
germinois — St. Germain.
vendeuvrois — Vendeuvre-s.-Barse.

Arcesais < *Arciacensis.*
barséquanais — Bar-s.-Seine.
nogentais — Nogent-s.-Seine.

Haute-Saône.

graylois — Gray.

Côte-d'Or.

Auxois < *Alsensis, Alesiensis.*
Beaunois < *Belnensis* — Beaune.
Duesmois < *Duismensis* — Duesme.
Lassois < *Latiscensis.*

losnois — St.-Jean-de-Losne.
montbardois — Montbard.
oscarois — Ouche.
semurois — Semur.
seurrois — Seurre.

Auxonnais, -ois — Auxonne.
Dijonnais < *Divionensis* — Dijon.
châtillonnais — Châtillon-s.-Seine.

Yonne.

Auxerrois < *Autissiodorensis* — Auxerre.

Tonnerrois < *Tornodorensis* — Tonnerre.
toucyquois — Toucy.

Avallonais[1] — Avallon.
Sénonais < *Senonensis* — Sens.

Nièvre.

charitois — La Charité.
clamecycois — Clamecy.
cosnois — Cosne.
verdigois — Varzy.

Nivernais < *Nivernensis* — Nevers.

Cher.

sancerrois — Sancerre.
saint-amandinois — St.-Amand.

vierzonnais — Vierzon.
villequerais — Villequier.

Saône-et-Loire.

Autunois, -ais < *Augustodunensis* — Autun.

pierrois — Pierre.

Chalonnais < *Cabilonensis* — Chalon-s.-Saône.
Mâconnais < *Matisconensis* — Mâcon.

charolais — Charolles.
louhannnais — Louhans.
solonnais — Sologny.

Rhône.

arbreslois — Arbresle.

[1] Autrefois *l'Avalois* < *Avalensis*, voir Longnon, Texte de l'Atlas hist., p. 94, note 5.

bellevillois — Belleville.

Lyonnais < *Lugdunensis* — Lyon.

Allier.

cussetois — Cusset.
gannatois — Gannat.
moulinois — Moulins.
saint-pourcinois — St.-Pourcin.
vichyssois, *vichycatois* — Vichy.

donjonnais — Donjon.
montluçonnais — Montluçon.

II. Départements du Centre.

Seine-Inférieure.

bolbécais — Bolbec.
caudebecquais — Caudebec-en-Caux.
havrais — Le Havre.
lillebonnais — Lillebonne.
rouennais — Rouen.
valéryquais — St.-Valéry.
yvetotais — Yvetot.

Roumois < *Rotomagensis* (Seine-Inf., Eure).

cauchois — pays de Caux.
dieppois — Dieppe.
eudois — Eu.
fécampois — Fécamp.

Oise.

Sellentois < *Silvanectensis.*
Valois < *Vadensis.*

clermontois — Clermont.
compiégnois — Compiègne.

balanais — Balagny-s.-Thérain.

Seine-et-Oise.

Pincesais, Pincerais < *Pinciacensis.*

argenteuillais — Argenteuil.

arpajonnais — Arpajon.
mantais — Mantes.
meulanais — Meulan.
poissiais — Poissy.
versaillais — Versailles.

Etampois < *Stampensis* — Etampes.

carrérois — Carrières.
champenois — Champagne.
fertois — la Ferté.
saint-germanois — St.-Germain-en-Laye.

Seine.

asniérois — Asnières.
montreuillois — Montreuil-sous-Bois.
vincennois — Vincennes.

boulonnais — Boulogne-s.-Seine.
nogentais — Nogent-s.-Marne.

Loiret.

Orléanais < *Aurelianensis* — Orléans.

pituérais — Pithiviers.

balgentiaquois — Beaugency.
giennois — Gien.
montargois — Montargis.

Loir-et-Cher.

Blaisois, blésois < *Blesensis* — Blois.
Vendômois < *Vindocinensis* — Vendôme.

Indre.

issoldunois, issoudunois — Issoudun.

III. Départements de l'Ouest.

Indre-et-Loire.

chinonais — Chinon.
lochois — Loches.

Eure-et-Loir.

Drouais — Dreux[1].
nogentais — Nogent-le-Rotrou.

Dunois < Dunensis — Châteaudun.
châteaudunois — Châteaudun.

Eure.

Méresais < *Madriacensis*.
brionnais — Brionne.
vernonnais — Vernon.

conchois — Conches.
pont-audemérois — Pont-Audemer.
quillebois — Quilleboeuf.

Calvados.

caennais — Caen.
hontfleurais — Hontfleur.

[1] Longnon, Texte de l'Atl. hist., p. 108, note 7.

iségnarais — Isigny.
pont-l'évêquais, pontépiscopois — Pont-l'Evêque.
trouvillais — Trouville.

virois — Vire.

Orne.

Corbonnais, -ois < Corbonensis.

alençonnais — Alençon.
argentanais — Argentan.
domfrontais — Domfront.
mortagnais — Mortagne.

Hiémois < Oximensis.

bellêmois — Bellême.
fertois — la Ferté-Macé.
flérois — Flers.

Manche.

avranchais — Avranches.
avranchinais — l'Avranchin, Avranches.
carentanais — Carentan.
coutançais — Coutances.
granvillais — Granville.
guernesiais — Guernesey.
jersiais — Jersey.
laudais — St.-Lo.
mortainais — Mortain.

cherbourgeois — Cherbourg.
saint-lois — St.-Lo.

Mayenne.

craonnais — Craon.
mayennais — Mayenne.

lavallois — Laval.

Sarthe.

brulonnais — Brulon.
vairais — St.-Cosmes-de-Vair.
védacais — Vaas.

fertois — la Ferté-Bernard.
fléchois — la Flèche.

Ille-et-Vilaine.

cancalais — Cancale.
fougerais — Fougères.
guerchais — la Guerche-de-Bretagne.
montfortais — Montfort.
redonnais — Redon.
rennais — Rennes.
servannais — St.-Servan.

dolois — Dol.

Côtes-du-Nord.

dinannais — Dinan.
guincampais, guincampois — Guincamp.
lamballais — Lamballe.
lannionnais — Lannion.

trégorois — Tréguier.
trémelois — Tremel.

Finistère.

châteaulinais — Châteaulin.
léonnais — St.-Pol-de-Léon.

brestois — Brest.
castellinois — Châteaulin.
quimperlois — Quimperlé.
quimperois — Quimper.
saint-polois — St.-Pol-de-Léon.

Morbihan.

houatais — Houat.
josselinais — Josselin.
lorientais — Lorient.
maltrais — Malestroit.
nivillaccais — Nivillac.
ploërmelais — Ploërmel.
quiberonnais — Quiberon.
vannetais — Vannes.

bellilois — Belle-Isle-en-mer.
rochois — La Roche-Bernard.

Loire-Inférieure.

clissonnais — Clisson.
croisicais — Croisic.
guérandais — Guérande.
nantais, nantois — Nantes.
pontchâtelais — Pontchâteau.
sévéracquais — Sévérac.

Maine-et-Loire.

choletais — Cholet.

baugeois — Baugé.
saumurois — Saumur.

Vendée.

luçonnais, luçonnois — Luçon.
sablais, sablais-olonnais — Les Sables-d'Ollon.
tranchais — La Tranche.
yonnais — Roche-s.-Yon.

Deux-Sèvres.

Thouarsais < *Toarcensis*, Thouars.
bressuirais — Bressuire.

niortais — Niort.
saint-maxentais — St.-Maxent.
mellois — Melle.

Vienne.

Briançais < Briocensis.
châtelleraudais, *châtellerolais* — Châtellerault.
loudunais, *loudunois* — Loudun.

mirebellois — Mirebeau.

Charente.

charentais — Charente.
cognaçais — Cognac.
confolentais — Confolens.

Angoumois < *Engolismensis* — Angoulême.
ségonzacois — Ségonzac.

Charente-Inférieure.

brouageais — Brouage.
marandais — Marans.
marennais — Marennes.
rhétais — Ile-de-Ré.
rochefortais — Rochefort.
rochelais, *rochelois* — la Rochelle.
royannais — Royan.
saintais — Saintes.
saintongeais — Saintonge.

brivois — Brives.
saint-jeannois — St.-Jean.

IV. Départements du Midi.

Doubs.

besançonnais — Besançon.
montbéliardais — Montbéliard.

Jura.

dôlois — Dôle.
salinois — Salins.
champagnolais — Champagnole.

Ain.

ambarrois — Ambérieux.
bourgeois — Bourg.
gexois — Gex.
revermontois — Revermont.

Haute-Savoie.

anniçois — Annecy.
rochois — la Roche.

Albanais < *Albanensis.*
thononais — Thonon-les-bains.

Suisse.

fribourgeois — Fribourg.
genèvois < *Genevensis* — Genève.
lausannois — Lausanne.

neufchâtelois — Neufchâtel.
vaudois — Vaud.

appenzellois — Appenzell.
bernois — Berne.
lucernois — Lucerne.
tessinois — Tessin.
zurichois — Zuric.

Savoie.

aixois — Aix-les-bains.
marchois — Les Marches.
yennois — Yenne.

Vivarais < *Vivariensis* — Viviers.
albanais — Albens.
mauriennais — pays de Maurienne.
tarentais — La Tarentaise.

Isère.

Viennois < *Viennensis* — Vienne.
grenoblois — Grenoble.
murois — La Mure.
turpinois — La Tour-du-Pin.

bourgoinais — Bourgoin-et-Jallieu.
voironnais — Voiron.

Hautes-Alpes.

Embrunais, -ois < *Ebredunensis* — Embrun.
Gapençais < *Vapincensis* — Gap.
Rosanais < *Rosanensis.*
briançonnais — Briançon.
vallouisais — Vallouise.

Drôme.

Diois < *Diensis* — Dié.

Tricastinois < *Tricastinensis* — St.-Paul-Trois-Châteaux.
Valentinois < *Valentinensis* — Valence.

crestois — Crest.
ragnabertois — St. Rambert.
tinois — Tain[1].

Alpes-Maritimes.

antibois — Antibes.
cannois — Cannes.
niçois — Nice.
pugétois — Puget-Theniers.

mentonnais — Menton.
tournonnais — Tournon.

Basses-Alpes.

dignois — Digne.
castellanais — Castellane.

Var.

draguignanais, *dracénois* — Draguignan.
hyérois — Hyères.
seynois — Seyne.
brignolais — Brignoles.
toulonnais — Toulon.

Gard.

beaucairois — Beaucaire.
nîmois — Nîmes.
uzégois — Uzès.

viganais — Le Vigan.

[1] *Ager Tegnensis* 996; *Villa Tingno* 1064, voir *Dict.top. du dép. de la Drôme.*

Bouches-du-Rhône.

aixois — Aix-en-Savoie.

camarguais — La Camargue.
marseillais — Marseille.
martégallais — Martigues.
salonais — Salon.
tarasconnais — Tarascon.

Vaucluse.

avignonnais — Avignon.
cavaillonnais — Cavaillon.
mirebalais — Mirabeau.
roussillonnais < *Rossilionensis* — Roussillon.

Loire.

stéphanois — St.-Étienne.
montbrissonnais — Montbrison.
roannais — Roanne.

Ardèche.

privadois — Privas.
lauragais — Laurac-le-Grand.
saint-pérollais — St.-Péray.

Puy-de-Dôme.

ambertois — Ambert.
clermontois, clermontais — Clermont-Ferrand.
riomois — Riom.
thiernois — Thiers.

Cantal.

aurillacois — Aurillac.

Haute-Loire.

brivadois — Brioude.

langadais — Langeac.
yssingelais — Yssingeaux.

Lozère.

mendois — Mende.

Hérault.

agathois — Agde.
biterrois — Béziers.
cauchois — Caux.
cettois — Cette.
lodévois — Lodève.
lunellois — Lunel.
piscénois — Pézenas.
saint-ponais — St.-Pons.

Creuse.

aubussonnais — Aubusson.
guérétois — Guéret.

Corrèze.

ussellois — Ussel.

Lot.

figeacois — Figeac.
souillacois, souillaguais — Souillac.

gourdonnais — Gourdon.

Aveyron.

millavois — Millau.
ruthénois — Rodez.
villefranchois — Villefranche.

aveyronnais — Aveyron.
espalionnais — Espalion.

Tarn.

Albigeois < *Albigensis* — Albi.
gaillacois — Gaillac.
viterbois — Viterbe.

castrais — Castres-s.-l'Agout.
rabastenais — Rabastens.

Aude.

Narbonnais < *Narbonnensis* — Narbonne.

carcassonnais — Carcassone.

Pyrénées-Orientales.

Béarnais < *Beneharnensis* — Béarn.
perpignanais — Perpignan.
rivesaltais — Rivesaltes.

thuirinois — Thuir.

Haute-Vienne.

magnazais — Magnac-Laval.

Dordogne.

mussidanais — Mussidan.
nontronnais — Nontron.
sarladais — Sarlat.
bergeracois — Bergerac.

Lot-et-Garonne.

Agenais, *-ois* < *Agennensis* — Agen.

marmandais — Marmande.
néracais — Nérac.
tonneinquais — Tonneins.

villeneuvois — Villeneuve-sur-Lot.

Tarn-et-Garonne.

moissagais, moissaquais — Moissac.
montalbanais — Montauban.

castelsarrasinois — Castelsarrasin.

Gers.

mirandais — Mirande.

auchois — Auch.
condomois — Condom.
lectourois — Lectoure.

Haute-Garonne.

cierpois — Cierp.
commingeois — St.-Bertrand-de-Comminges.
saint-gaudinois — St.-Gaudens.
valentinois — Valentine.

Ariège.

lordadais — Lordat.
saint-gironnais — St.-Girons.

ariégeois — Ariège.
dunois — Dun.

Gironde.

Bazadais, -ois < *Basadensis* — Bazas.
Bordelais < *Burdigalensis* — Bordeaux.
arcachonnais — Arcachon.
blayais — Blaye.
bourcais — Bourg-s.-Gironde.
castrais — Castres.
caudéranais — Caudéran.
cubzagais — St.-André-de-Cubzac.

fronsadais — Fronsac.
libournais — Libourne.
réolais — la Réole.
sauternais — Sauterne.
sémilionnais, saint-émilionnais — St.-Emilion.

brugeois — Bruges.
saint-paulois — St.-Paul.

Landes.

chalossais — La Chalosse.
landais — Landes.

dacquois — Dax.
montois — Mont-de-Marsan.

Hautes-Pyrénées.

bagnérais — Bagnères-de-Bigorre.
lourdais — Lourdes.
tarbais — Tarbes.

aurois — Valle-d'Aure.
barégeois — Barèges.

Basses-Pyrénées.

aranais — Val-d'Aran.
bayonnais — Bayonne.
eaux-bonnais — Eaux-Bonnes.
hasparrendais — Hasparren.
oloronais — Oloron.
aspois — Aspe.
palois — Pau.

Corse.

bastiais — Bastia.
corténais — Corte.
sarténois — Sartène.

Colonies françaises.

Constantine.

bônois — Bône.
constantinois — Constantine.
guelmois — Guelma.
philippevillois — Philippeville.

Tunisie.

tunisois — Tunis.

Oran.

mostaganemois — Mostaganem.
oranais — Oran.

La Guyane.

cayennais — Cayenne.

Cochinchine.

saïgonnais — Saïgon.

St.-Pierre et Miquelon.

saint-pierrois.
miquelonnais.

Italie, Espagne.

crémonais — Crémone.
fiumorbais — Fiumorbo.
génois — Gênes.
livournais — Livorno.
pignerollais — Pignerol.
san-marinois — San-Marin.
san-rémois — San-Remo.
turinais — Turin.
véronais — Vérone.

aragonais — Aragon.
barcelonais — Barcelone, etc.

Le résultat de notre enquête sur l'emploi respectif des suffixes *-ois* et *-ais*, peut se résumer en deux points principaux:

1° Il y a une tendance manifeste à garder, à l'est, *-ois*, à l'ouest, *-ais*. Ainsi, à l'est, beaucoup plus des deux tiers[1] des dérivés de ces suffixes que nous venons d'énumérer ont pris *-ois*, tandis que c'est l'inverse qui se produit à l'ouest, où les deux tiers des dérivés en question sont en *-ais*. Pour les dérivés des départements du centre en *-ois* et en *-ais*, ils sont à peu près égaux en nombre.

2° Quant aux dérivés de noms de lieux provençaux, on serait tenté de croire que le suffixe *-ais* y prédominerait à cause du suffixe provençal *-es*. Pourtant, ces deux suffixes y sont aussi fréquents[2] l'un que l'autre. Au demeurant, nos recherches semblent avoir établi que les dérivés méridionaux formés à l'aide de ces deux suffixes, sont également susceptibles d'être répartis en un groupe oriental en *-ois*, et en un autre, occidental, en *-ais*. Ainsi, *-ais* prédomine dans les départements de l'ouest, p. ex. dans la **Gironde**, les **Basses-Pyr.**, les **Hautes-Pyr.**, etc., et *-ois*, dans les départements de l'est: l'**Ain**, la **Drôme**, le **Gard**, l'**Hérault**. Il est pourtant évident que le choix des suffixes *-ois* ou *-ais*, dans les dérivés toponymiques de la Provence, n'est très souvent que l'effet de circonstances plus ou moins fortuites.

[1] Ainsi, eu égard à la proportion entre les suffixes *-ois* et *-ais*, les dérivés que nous venons d'énumérer, se répartissent de la manière suivante:

A l'est: 153 dériv., dont 108 en *-ois* et 45 en *-ais*.

A l'ouest: 124 dériv., dont 83 en *-ais* et 41 en *-ois*.

Au centre: 42 dériv., dont 23 en *-ois* et 19 en *-ais*.

[2] Sur 184 dériv., la moitié exactement, soit 92, prend *-ois*, et l'autre, *-ais*.

§ 33. **Signification des suffixes toponymiques en *-ois* et en *-ais*.**

En français moderne, les suffixes toponymiques *-ois* et *-ais* ne sont employés que pour former des adjectifs de noms de lieux et de pays, et aussi, dans une large mesure, des noms d'habitants. En vieux français, ils avaient aussi pour fonction de former des noms de pays (voir ci-dessus les exemples commençant par des majuscules).

Ils fournissent donc des exemples de la substantification des adjectifs en *-ensis,* phénomène que nous avons traité § 3. Il va de soi qu'en français moderne ces noms de pays se sont conservés, quoique les suffixes *-ois* et *-ais* soient, dans cette fonction, morts en ce sens qu'ils ne servent plus à former de ces noms de pays. Ces dérivés, désignant en outre les habitants de tel ou tel pays ont pris, en même temps, la fonction d'indiquer l'habitant du chef-lieu de ce pays. Cependant le besoin de différencier ces diverses acceptions se faisant sentir, on créa, par voie de dérivation secondaire, de nouveaux dérivés. A cet effet, on eut recours à d'autres suffixes toponymiques, fait que nous avons déjà montré en traitant les suffixes respectifs (voir § 17).

Ces suffixes étaient aussi très souvent employés, en ancien français, pour désigner certaines espèces de monnaies (Voir ci-dessous p. 95).

Avant de passer outre, nous donnerons, afin de montrer ces diverses fonctions, quelques exemples tirés des anciens textes français:

Artois < *Atrebatensis.*

Assez i ot Canbrezis et *Artois*[1].

Par tout *Artois* fait les barons mander[2].

Boulonnais < *Bononiensis.*

Bauduins li Flamans, li *Bolonnois* Guions[3].

Guion de *Boulonnois* et Bernart de Brubant[4].

Narbonnais < *Narbonnensis.*

Et a Guibert tot *Nerbonois* dona[5].

De lui tandront Baivier et Alement:
Nerbonois avront joie[6].

Nerbonois sont, de la cité antie[7].

Hiémois < *Oximensis.*

Oismes e sa grant terre *oismeise,*
E li dux Richart out Faleise[8].

Li dus dota mult les borgeis
si s'en ala deuers *Oismeis*[9].

Roumois < *Rotomagensis.*

E ceus de Chaus e *Roemmeis*
De Seis, de Faleise e d'Oismeis[10].

1 Raoul de Cambrai, v. 2458.
2 Ibid. v. 1165.
3 Orson de Beauvais, v. 3241.
4 Ibid. v. 3210.
5 Les Narbonnais, T. I, v. 362.
6 Ibid. T. I, v. 740.
7 Ibid. T. I, v. 5565.
8 Benoît, T. II, p. 507, v. 29984.
9 Wace, T. II, v. 11379.
10 Benoît, T. III, p. 48, v. 33194.

Tot ç'a mandé as *Roemeis*
ausi à Bernard le Daneis[1].

En voici enfin quelques exemples, où les dérivés de ce genre désignent différentes sortes de monnaie:

S'arés de *Colongois* .V. saus u mieus[2].

Oncor ai ge un setier de *mensois*[3].

Aiol a pris .c. livres *d'orlenois*[4].

Plus puet despandre chascun jor estellins
Que nos ne fomes *tornois* o parisis[5].

§ 34. M. Plattner, dans l'article cité ci-dessus, a essayé une méthode purement grammaticale, pour ainsi dire, de démêler la part de *-ois* et de *-ais*. Il y a, dans son exposé, beaucoup de vrai et des parties intéressantes, seulement le côté historique du développement de ces suffixes a été trop négligé. Au reste, la plus grande partie des exemples dont il se sert pour arriver à ses fins, sont des dérivés de noms de lieux non français. M. Plattner base sa théorie surtout sur les deux faits suivants. Il constate d'abord que certains radicaux ou certaines consonnes finales semblent favoriser *-ois*, tandis que d'autres préfèrent *-ais*. Et, en second lieu, il remarque que certaines voyelles appartenant à la syllabe qui précède immédiatement le suffixe en question, amènent dans certains cas *-ois*, dans d'autres *-ais*, donc une espèce de dissimilation. Or le grammairien allemand construit sur ces deux observations tout un système de règles et de paragraphes, dont la portée est pourtant atténuée par de nombreuses exceptions, ce qui prouve

[1] Ibid. T. I, p. 555, v. 13743.
[2] Aiol, v. 242.
[3] Les Narbonnais, T. I, v. 2565.
[4] Aiol, v. 3842.
[5] Les Narbonnais, T. I, v. 1965.

qu'une telle division est, sinon inutile, du moins presque impossible à établir. Nous allons exposer ici sommairement le contenu de l'article de M. Plattner.

Selon lui, *-ois* s'attache à des radicaux terminés en une *spirante palatale douce: arriégeois — liègeois — maubeugeois*, ou en une *spirante palatale forte: ardèchois — auchois — rochois.* Au premier groupe appartiennent les nombreux dérivés en *-berg* et et en *-bourg: cherbourgeois — wurtembergeois.* Les noms de lieux dont la dernière syllabe contient un *e* ouvert ou fermé, un *i* ou un *u*, prennent *-ois.* Les exemples qu'offre ce groupe sont très nombreux: *aixois — brestois — dieppois — lodévois; anniçois — nîmois — tunisois; béthunois — namurois — sémurois.*

Les noms de lieux en *-on* et en *-onne* se dérivent à l'aide de *-ais: alençonnais — bayonnais — lyonnais.* Le suffixe *-ais* sert aussi à la dérivation de noms dont la syllabe qui précède le suffixe contient *ã* ou *ẽ: coutançais — mantais — nogentais.* Sous cette règle, il faut aussi ranger le suffixe germanique *-land: finlandais — hollandais*, etc. Des combinaisons comme *-anais, -annais, -alais, -olais* abondent: *albanais — dinannais — roannais; cancalais — mirebalais; beaujolais — réolais.* Une *l* mouillée amènerait toujours, selon M. Plattner, *-ais: marseillais — versaillais.*

Nous avons voulu donner, par ce résumé, une idée de la méthode de M. Plattner, laquelle, pour n'être pas sans mérite, n'est pourtant pas applicable à un exposé historique.

§ 35. Adjonction du suffixe à un radical latinisé.

Nous citons dans ce paragraphe des dérivés savants qui remontent directement à un radical plus ou moins latinisé. (Cf. §§ 18 et 25).

agathois — Agde (Hérault) < *Agatha.*
ambarrois — Ambérieux (Ain) < *Ambariacus.*

audomarois — St.-Omer (Pas-de-Calais) < *S. Audomarus.*
baralbois — Bar-s.-Aube (Aube).
barséquanais — Bar-s.-Seine (Aube).
biterrois — Béziers (Hérault) < *Biterris.*
brivadois — Brioude (Haute-Loire) < *Brivate.*
castellinois — Châteaulin (Finistère).
laudunois — Laon (Aisne) < *Laudunum.*
meldois — Meaux (Seine-et-Marne) < *Meldis.*
melodunois — Melun („) < *Melodunum.*
mirebellois — Mirebeau (Vienne) < *Mirabellum.*
montalbanais — Montauban (Tarn-et-Garonne) < *Mons Albanus.*
oscarois — Ouche (Côte-d'Or) < *Oscara.*
palois — Pau (Basses-Pyr.). < *Palum.*
piscenois — Pézenas (Hérault) < *Piscenas.*
pituérais — Pithiviérs (Loiret) < *Pithueris.*
pontépiscopois — Pont-l'Evêque (Isère).
ragnabertois — St.-Rambert (Drôme) < *S. Ragnabertus.*
ruthénois — Rodez (Aveyron) < *Ruthenis.*
stéphanois — St.-Etienne (Loire) < *S. Stephanus.*

§ 36. **Formation de suffixes secondaires à l'aide de *-ois, -ais.***

Beaucoup de dérivés semblent au premier coup d'œil être formés à l'aide d'un suffixe secondaire, mais, en réalité, on verra que l'élément étranger qui est venu s'ajouter au suffixe est dû soit au mot primitif latin, soit à un cas oblique du nom de lieu respectif en ancien français. Dans d'autres cas, au contraire, on est obligé d'admettre une influence analogique de noms de lieux dont les derniers éléments avaient cessé, de bonne heure, de se prononcer. Il

est d'ailleurs souvent très difficile de donner une explication quelconque de l'origine de certains dérivés, tellement ils ont subi de transformations pendant le cours des siècles, grâce aussi aux influences savantes. Nous ne ferons ici que toucher à quelques cas plus particulièrement intéressants, étant donné que pour être à même de traiter à fond les différentes sortes de méprises sur le suffixe et de méconnaissances du radical, il eût fallu disposer de matériaux bien plus considérables que ceux que nous avons mis à profit pour cette étude.

Ainsi, dans les dérivés suivants il y a lieu de supposer des suffixes secondaires: *graylois* — Gray < *Gradiacus*, *martégallais* — Martigues < *Marticum*, *iségnarais* — Issigny < *Isigneium*, *vichyssois*, *vichycatois* — Vichy, etc.

Par contre, dans p. ex. *vannetais* — Vannes < *Venetis*, c'est l'influence de la forme latine qui l'a emporté.

Dans *tournois* — Tours (Indre-et-Loire) et *thiernois* — Thiers (Puy-de-Dôme) < *Tiernum*, ainsi que dans *confolentais* — Confolens (Charente) < *Confluentes*, la consonne intercalée entre le radical et le suffixe est due à d'anciennes formes obliques comme Tourn, Tiern, Confolent. Ces formes sont donc en quelque sorte régulières.

arrageois, uzégois.

Uzégeois qui désigne l'habitant d'Uzès (Gard) < *Ucetium*[1], est formé sur l'ancien nom *Uzege*[2] < *Uceticum*. L'explication de *arrageois* — Arras (Pas-de-Ca-

[1] Il y a le dérivé *Ucecensis*, voir Longnon, Géogr. de la Gaule au VI siècle, p. 449.

[2] Longnon, Texte de l'Atl. hist., p. 157.

lais) < *Atrebates* offre plus de difficultés. On pourrait se servir, à cet égard, de l'analogie qu'offre p. ex. *albigeois* < *Albigensis* — Albi (Tarn), cependant il nous semble plus probable que nous avons affaire ici à une forme *Arrage*, analogue à *Uzege*, d'où *arrageois*. Or, s'il n'existe pas d'*Arraticum* dans le département du Pas-de-Calais, il y a en revanche une localité de ce nom dans le département de l'Ardèche, qui a persisté dans le nom de la petite ville d'Arras, cant. et arr. de Tournon.

fronsadais, langadais, hasparrendais.

Ainsi s'appellent les habitants de Fronsac (Gironde) < *Frontiacus,* de Langeac (Haute-Loire) et de Hasparren (Basses-Pyr.). Le *d* intercalé entre le radical et le suffixe de ces dérivés, ne peut s'expliquer que par l'analogie de p. ex. *Basadensis* > *bazadais* ou *bazadois* — Bazas (Gironde). *Eudois* de Eu (Seine-Inf.) postule une forme * *Audensis* de *Audum*. Dans *châtelleraudais* — Châtellerault (Vienne), *lordadais* — Lordat (Ariège), *sarladais* — Sarlat (Dordogne), le *d* provient des formes latines *Castellum Araldi, Lordadum, Sarlatum.*

monterelais, pontchâtelais.

Ces deux mots dérivent de Montereau (Seine-et-Marne) et de Pont-Château (Loire-Inf.). L'*l*, qui précède le suffixe, est due aux formes latines en *-ellum*.

cubzagais, toucyquois.

Les noms de lieux en *-acum, -iacum* sont souvent formés d'une manière plus ou moins irrégulière. C'est qu'ils ont subi, dans certains cas, l'influence des dérivés provençaux correspondants. P. ex. *cubzagais* —

St.-André-de-Cubzac (Gironde), en prov. *cubzagués*, *lauragais* — Laurac-le-Grand (Ardèche), *souillaguais* — Souillac (Lot), etc.

Quant aux formes telles que *clamecycois* — Clamecy (Nièvre) < *Clamiciacus*, *toucyquois* — Toucy (Yonne) < *Tociacus*, *valéryquais* — St.-Valéry (Somme) — *S. Valeriacus*, elles ont évidemment été influencées par la palatale de *-iacum*. *Maraquais* — Marais et *tonneinquais* — Tonneins (Lot-et-Garonne) sont probablement dus, eux aussi, à une influence analogue. *Védacais* — Vaas (Sarthe) remonte à un dérivé de *Vedacium*.

germinois, amandinois.

Des dérivés du type *saint-quentinois* — St.-Quentin (Aisne), *san-marinois* — San-Marino, ont dû contribuer à la formation de *germinois*[1] — St.-Germain (Aube), et *gaudinois* — St.-Gaudens (Hte-Garonne). Ceux-ci ont, à leur tour, influencé *saint-amandinois* — St.-Amand (Cher). *Thuirinois* — Thuir, *vouzinois* — Vouziers offrent d'autres exemples d'un allongement analogue du suffixe.

---

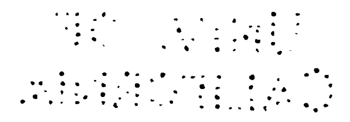
[1] Il y a aussi *saint-germanois* — St.-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

2. -es.

§ 37. En provençal, ancien et moderne, *-ensis* a donné *-és, -ès, -ez, -et,* etc. Ce suffixe se comporte tout comme *-ois, -ais* en français. Ainsi il a créé, dans l'ancienne langue, un grand nombre de noms de pays, tandis qu'en provençal moderne il n'est employé que pour former des noms d'habitants et des adjectifs de noms de villes, etc.

Nous commencerons par citer quelques noms de pays formés à l'aide de ce suffixe.

Agathensis > Agadès.
Agennensis > Agenès.
Albigensis > Albigès.
Aquensis > Aigues.
Basadensis > Bazadès.
Bavartensis > Vabartès.
Biterrensis > Bederrès.
Burdigalensis > Bourdelés.
Carcassensis > Carcassès.
Ebredunensis > Embrunés.
Fenioletensis > Fenouilledès.
Forensis > Forez.
Lugdunensis > Liounés.
Oscarensis > Oscheret.
Redensis > Razès.
Regensis > Riez.



Rodanensis > *Roannez.*
Sagensis > *Séez.*
Substantionensis > *Sustansonez.*
Telonensis > *Teunès.*
Torinensis > *Tournès.*
Viennensis > *Vienés, Vianés.*
Virdunensis > *Verdunés.*
Vivariensis > *Vivarés.*

Dérivés en *-es, -eso* de noms de lieux provençaux.

aragounés — Aragon (Aude).
armagnagués — Armagnac (Gers).
aspés — Aspe (Basses-Pyr.).
astaragués — Astarac (Gers).
atés — Apt (Vaucluse).
auchés — Auch (Gers).
auzounés — Alzonne (Aude).
bagardés — Bagard (Gard).
baiounés — Bayonne (Basses-Pyr.).
barjaqués — Barjac (Gard).
barranés — Barran (Gers).
barrés — Barre (Lozère).
bèl-lougués — Beaulieu (Ariège).
bergeiraqués — Bergerac (Dordogne).
beu-fourtés — Beaufort (Jura).
bréunés — Bréau (Gard).
brieudés — Brioude (Haute-Loire).
cantalés — Cantal (Dép.).
carsinés — Quercy (Lot).
casalés — Cazals (Tarn).
cassagnoulés — Cassagnoles (Gard).
castrés — Castres (Tarn).
chanagués — Chanac (Lozère).

clar-mountés — Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
coumengés — Le Cominge (Haute-Garonne).
counqués — Conques (Aveyron).
crestés, cretoues — Crest (Drôme).
cubzagués — St.-André-de-Cubzac (Gironde).
davejanés — Davejan (Aude).
dies — St.-Dier (Puy-de-Dôme).
eissés — Eysses (Lot-et-Garonne).
eunés — Elne (Pyr.-Or.).
fabrezanés — Fabrezan (Aude).
fanjaurés — Fanjeaux (Aude).
ferrussagués — Ferrusac (Hérault).
flouragués — Florac (Lozère).
garlinés — Garlin (Basses-Pyr.).
gignagués — Gignac (Bouches-du-Rhône).
gimountés, gimoués — Gimont (Gers).
gountadés — Gontaud (Lot-et-Garonne).
grenoublés — Grenoble (Isère).
landés — Landes (Dép.).
lautrigués — Lautrec (Tarn).
leitourés — Lectoure (Gers).
loudevés — Lodève (Hérault).
lourdés — Lourdes (Hautes-Pyr.).
luchounés — Luchon (Haute-Garonne).
marmandés — Marmande (Lot-et-Garonne).
marsilhés — Marseille (Bouches-du-Rhône).
masséubés — Masseube (Gers).
massihargués — Marsillargues (Gard).
maugouirés — Mauguio (Hérault).
meirueissés — Meyrueis (Lozère).
mendés — Mende (Lozère).
menerbés — Minerve (Hérault),
mouissagués — Moissac (Tarn-et-Garonne).
mount-aubanés — Montauban (Tarn-et-Garonne).
mountaudés — Montaut (Ariège).

mount-fourtés — Montfort (Aude).
mount-ouleirés — Montouliers (Hérault).
mouriassés — Moriez (Bouches-du-Rhône).
nantés — Nantes (Loire-Inférieure).
navalhés, navaiés — Navailles (Basses-Pyr.).
oulerounés — Oleron (Charente-Inférieure).
ourgnagués — Orgnac (Ardennes).
palés — Pau (Basses-Pyr.).
pazioulés — Paziols (Aude).
pougés — Puy-en-Velay (Haute-Loire).
pountagués — Pontacq (Basses-Pyr.).
pouzoulés — Pouzols (Hérault).
rabastinés — Rabastens (Tarn).
ribeiragués — Ribérac (Dordogne).
salés — La Salle (Gard).
sarladés — Sarlat (Dordogne).
severagués — Sévérac (Loire-Inférieure).
siranés — Siran (Cantal).
sourezés — Sorèze (Tarn).
sant-liounsés — St.-Lions (Basses-Alpes).
sant-pounés — St.-Pons (Hérault).
tournagués — Tornac (Gard).
vièi-murés — Vielmur (Tarn).
vourounés — Voiron (Isère).
vuebrounés — Vébron (Lozère).
roudanés — Rodez (Aveyron).

Le suffixe *-és* est aussi employé en provençal moderne pour dériver des noms de pays et de villes situés hors de France. P. ex.:

barcilounés, baveirés, calabrés, irlandés, maltés, milanés, oulandés, suedés, etc.

3. -is.

§ 38. Après une palatale, *-ensis* doit donner *-is*. Toutefois, ce suffixe est peu fréquent, *-iensis* ayant été remplacé par *-ensis* déjà dans le latin vulgaire (voir p. 63). On a aussi substitué d'autres suffixes à *-is*, le plus souvent *-ois* ou *-ais*, quelquefois *-in* (voir § 27).

En ancien français le suffixe *-is* est resté en usage dans les dérivés suivants:

Bellovacensis > *Beauvaisis.*
Camaracensis > *Cambraisis.*
Parisiensis > *Parisis.*
Tornacensis > *Tournaisis.*

Ardrésis et *Calaisis* sont formés par analogie sur les dérivés précédents.

Ces dérivés ont été employés pour désigner le pays. Autrefois ils désignaient probablement aussi l'habitant, ce qui ressort de l'exemple suivant:

Assez i ot *Canbrezis* et Artois
Et Braibençons, s'i ot molt Champenois[1].

La forme *parisis* désigne le pays autour de Paris:

Et *Parissi* et trestot Estanpois[2].

[1] Raoul de Cambrai v. 2459.
[2] Les Narbonnais, v. 2904.

On l'emploie très souvent pour désigner une espèce de monnaie, ainsi on parle de *doubles parisis* et de *petits parisis.*

N'avrai sor vos vaillant un *parissi*[1].

Jamais ne m'en sera qui valle ung *paresis*[2].

A côté de *Parisis*, nous trouvons une forme en *-ie*, p. ex.:

Paris e *Parisie* e quantqu'i apendeit[3]

E *Parisie* out nun Lutece[4].

Cette forme doit être influencée par les noms de pays en *-ie*, par ex. Normandie, Picardie, noms formés par analogie avec Italia, Græcia, mais avec une accentuation différente *-ía*[5]. M. *Meyer-Lübke* cite *Allemandie*, forme relevée à côté d'*Allemagne* en ancien français. Nous avons d'autres exemples qui montrent ce fait, p. ex.

Anglesie pour *Angleterre:*

Tut dreit as Angleis fais sigler
Là prendras port en *Anglesie*[6].

Beaucie pour *Beauce:*

En *Beaussie* ne en Estampeis[7].

[1] Les Narbonnais, v. 1786.
[2] Chev. au Cygne, v. 14355.
[3] Wace, T. T., p. 55, v. 469.
[4] Wace, T. II, p. 30. v. 29.
[5] Meyer-Lübke, Gram. des langues rom., T. II, pp. 496—7.
[6] Benoît, T. I, p. II6, v. 994.
[7] Benoît, T. I, p. 262, v. 5159.

Persis pour *persan* dépend peut-être de *Persie*:

> A l'amirant, qui sire est des *Persis*[1].
>
> Tornez s'en est li amiranz *persis*[2].

Dans le même texte, on trouve aussi *persois* pour *persan*. Il est du reste possible que nous ayons affaire ici à une analogie causée par *arabi*, *arabis*.

———×———

[1] Les Narbonnais, v. 4709.
[2] Ibid., T. I, v. 5482.

Bibliographie.

ANDRESEN, H., Maistre Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie. (WACE). Bd. I—II. Heilbronn 1877—79.

Archiv für lateinische Lexikographie. (A. L. L.)

BONNET, M., Le latin de Grégoire de Tours. Paris 1890.

Carte vicinale de la France. Paris 1900.

CHEVALIER, U., Cartulaire de l'abbaye de St.-André-le-Bas de Vienne . . . suivi d'un appendice de chartes inédites sur le diocèse de Vienne. 1869.

COHN, G., Die Suffixwandelung im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französisch. Halle 1891.

COOPER, F. T., Word formation in the roman sermo plebeius. New York 1895.

D'ARBOIS DE JUBADINVILLE, H., Les noms gaulois chez César et Hirtius de bello gallico. Paris 1891.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, H., Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France. Paris 1890.

DARMSTETER, A., De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française. Paris 1877.

DU CANGE, Glossarium mediæ et infimæ latinitatis. T. I—VII. Parisiis 1840—1850.

GAUTIER, L., Chanson de Roland. Ed. class. XXI. Tours 1894.

GEORGES, K. E., Ausführl. lateinisch-deutsches Handwörterbuch. Lpz. 1879—80.

GRÖBER, Grundriss der roman. Philologie. T. I. Strassb. 1888.

HOUZÉ, A., Etudes sur la signification des noms de lieux en France. Paris 1864.

KERVYN DE LETTENHOVE, Le livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne. Brux. 1873. (Chron. rel. à l'hist. de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne. Textes franç.)

LINDSAY, W. M., Die lateinische Sprache. Lpz. 1897.

LINDSTRÖM, P.-E., Anmärkningar till de obetonade vokalernas bortfall i några nordfranska ortnamn. Diss. Upsala 1892.

LONGNON, A., Géographie de la Gaule au VIe siecle. Paris 1878.

MEYER, PAUL, Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. I. Paris 1875.

MEYER, P. et LONGNON, A., Raoul de Cambrai. Paris 1882. (Soc. des anc. text. fr.)

MEYER-LÜBKE, W., Grammaire des langues romanes, T. II. Paris 1895.

MICHEL, FR., Tristan. Londres 1835.

MICHEL, FR., Chronique des ducs de Normandie par Benoît. (BENOÎT) T. I—III. Paris 1836—44. (Coll. de doc. inéd. sur l'hist. de France.)

MOLINIER, A. et E., Chronique normande du XIVe siècle. Paris 1882.

MOMMSEN, TH., Iordanis Romana et Getica. Berol. 1882. (Monum. Germaniæ hist.)

NORMAND, J., et RAYMOND, G., Aiol. Paris 1877. (Soc. des anc. text. fr.)

PARIS, GASTON, Orson de Beauvais. Paris 1899. (Soc. des anc. text. fr.)

PAUCKER, C. v., Spicilegium Addendorum Lexicis Latinis. Mitauiæ. 1874.

QUICHERAT, J., De la formation française des anciens noms de lieu. Paris 1867.

Revue des patois gallo-romans.

Romania. (Rom.)

SERVOIS, G., Le roman de la rose. Paris 1893. (Soc. des anc. text. fr.)

SETTEGAST, F., Li hystore de Julius Cesar. Halle 1881.

STOLZ, F., Historische Grammatik der lateinischen Sprache. Leipz. 1894.

SUCHIER, H., Les Narbonnais. T. I—II. Paris 1898. (Soc. des anc. text. fr.)

Willmans, W., Deutsche Grammatik, Abt. 2. Strassb. 1899.
Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. (Z. f. fr. Spr. u. Litt.)
Zeitschrift für romanische Philologie (Z.)
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, ed. Kuhn.

Index alphabétique des dérivés toponymiques contenus dans cet ouvrage.

I. Dérivés français.

II. Dérivés provençaux.


U.C. BERKELEY LIBRARIES
C032021529

